





La CIA traque les internautes !

C'est une information dévoilée par le PIR (Public Information Research) qui a mis toute la communauté des internautes paranos en émoi : la CIA pisterait les visiteurs de ses sites à l'aide de "cookies" permanents. Rappelons pour les néophytes que les cookies sont de petits fichiers de données installés sur votre ordinateur par n'importe quel site. A la base, leur rôle est de faciliter les cessions de connexions (entrée des mots de passe, reconnaissance de vos préférences, etc.). Récemment, les cookies sont devenus des outils de qualification socio-professionnelle : mémorisation de vos requêtes, traçage de la fréquence de vos visites... tout cela, bien entendu, à des fins marketing.

>Suite page 2





Enchères en ligne : fini le gratuit !

Ça y est. La mutation d'Ibazar en eBay s'est terminée le 7 mars 2002. Depuis cette date, le site d'enchères leader dans le monde a basculé au modèle payant en France. Ceci signifie que tout objet mis en vente sur le site est soumis à une dîme prélevée sur le compte du propriétaire, et ce, quelle que soit l'issue de la transaction. Bien qu'inéluctable, cette transition est une pilule difficile à avaler pour les milliers d'ibazardeurs de la première époque qui n'ont cessé de se plaindre, depuis le rachat par eBay, des coûts et de l'ergonomie calamiteuse du module de mise en vente des objets.

>Suite page 9

Immobilier sur le net : LE TEST !

Ce mois-ci nous avons décidé de tester la recherche d'appartement en ligne pour les lecteurs de Netbug et le résultat, autant vous le dire tout de suite n'a pas été fameux. Nous nous sommes mis en quête d'un F3 sur Paris avec une superficie comprise entre 60 et 70 mètres carrés, pour un loyer de 1100 euros maximum...

>Suite page 10

ISSN en cours - Bel : 2,40 € - CH : 3,50 FS - Can : 3,50 $Can - Lux : 2,40 € - Dom : 2,40 € - Bimestriel



BRÈVES

▶ Ils vendaient des logiciels piratés !

La France n'échappe pas au fléau du piratage des logiciels commerciaux ! Six informaticiens occupant des postes clés dans différentes sociétés privées et administrations ont ainsi été condamnés pour avoir vendu par Internet des logiciels copiés illégalement entre 1996 et 2000. Les peines qui ont été infligées à ce réseau de pirates vont de 6 mois d'emprisonnement ferme (pour la sanction la plus dure) à une amende de 2100 euros (pour la plus "light"). La peine "intermédiaire", elle, a été fixée à 3 mois de prison avec sursis. En France, on ne rigole pas avec le piratage de logiciels !

▶ Alerte au dictionnaire sur eBay

Le site eBay a dû faire face à plusieurs cas de "vol d'identité" de la part de pirates s'accaparant les comptes de certains utilisateurs. Les hackers se sont servis de logiciels spécifiques de type "dictionnaire" permettant de tester sur le champ "mot de passe" l'ensemble des mots du dictionnaire. Soyez prudents, faites donc preuve d'originalité !

La CIA traque les internautes

>suite de la page une

... Mais lorsque les institutions d'état s'y collent, on pensent évidemment "mourchardage" et "espionnage". Conscient de ces enjeux pour sa propre image, le gouvernement américain avait, en juin 2000, préconisé que les sites fédéraux n'utilisent pas les cookies. La CIA semble s'être assise sur le principe puisque le PIR a découvert que l'Electonic Reading Room [www.foia.ucia.gov], qui permet aux internautes de consulter les archives publiques de l'agence, place un cookie permanent (très exactement jusqu'en 2010) sur le disque dur du visiteur. Pour le PIR, l'existence de ce cookie menace la vie privée des internautes : avec lui, la CIA peut potentiellement connaître les dates et heures de connexion, les machines utilisées, les mots clés recherchés... Alertée, l'agence a désactivé le cookie dans les jours qui ont suivi cette révélation.

> Le gouvernement américain avait, en juin 2000, préconisé que les sites fédéraux n'utilisent pas les cookies…

C'est qui qu'a pété ? [www.flatulence-filter.com]

D'après ce site commercial, les flatulences au bureau constituent un fléau dans notre civilisation. Pour ne pas indisposer votre camarade de travail, [flatulence-filter.com] propose un coussin doté de filtres en carbone qui absorbent immédiatement les odeurs. Le site fait très finement remarquer que ces filtres sont extrêmement efficaces, puisqu'ils ont été utilisés par les militaires durant la guerre du Golfe pour se protéger des attaques bactériologiques… Nous voilà donc parés. Et pour les grands artistes, [flatulence-filter.com] propose une version portable !

Tout jeune déjà…

Un jeune homme de 18 ans vient d'être assigné par la justice américaine pour le piratage de plusieurs sites durant l'année 2000. Alors âgé d'à peine 16 ans, Matthew Kroeker avait défiguré plusieurs sites fédéraux ainsi que le site de la ville de Stockton en Californie. Lors de ce dernier forfait, il avait proposé au webmaster de l'aider à mieux sécuriser son site en échange d'un ordinateur portable. Le webmaster avait alors alerté la police avec qui un traquenard ayant conduit à la capture du jeune Matthew, avait été monté.

Les virus érotiques débarquent

Bon. Tout le monde a fini par comprendre qu'un fichier attaché dans un email, avec un titre du genre "lisez-moi", "urgent", "confidentiel" et l'icône d'un innocent document texte, avait 99,99% de chances d'être un virus. Du coup, les pirates ont du trouver une parade pour que ces insoumis d'utilisateurs veuillent bien cliquer sur le programme malfaisant et pester de leur naïveté dans les secondes suivantes. Après quelques semaines de réflexion, ils ont trouvé : les virus se cacheront désormais dans des animations *Flash* "olé-olé", du genre que l'on regarde jusqu'à la fin pour vérifier si tel string rose contient bien ce à quoi on pense. Le premier de cette longue série s'appelle W32/Caric-A et propose de voir Bill Clinton jouer du saxophone pendant qu'un soutien-gorge sort de l'instrument. Ahah, super drôle. Et pendant que l'animation défile, le virus a tout le temps d'aller détruire les précieux fichiers de votre disque dur. Ahah... ah ? Cerise sur le gâteau, l'email coupable comporte la fausse signature de l'éditeur McAfee doublée d'un "No virus found" pour que le gogo érecte confiant. Les obsédés, nouvelle cible privilégiée du cyber-crime ?

> … propose de voir Bill Clinton jouer du saxophone pendant qu'un soutien-gorge sort de l'instrument

Le bêtisier des assurés [www.bruno.trinquier.com/betisier/assurances.html]

Le site de Bruno Trinquier propose plusieurs bêtisiers : l'informatique à la télé (lorsque *Robocop* redémarre, on discerne sur l'écran le Shell de MS/Dos qui exécute… command.com, à savoir la commande qui sert à lancer le Shell !), les déclarations faites en public, les documents administratifs, etc.

Mais le meilleur chapitre reste sans conteste celui dédié aux lettres de réclamation des assurés. En voici une prise au hasard : "circonstances de l'accident : est passé à travers une porte vitrée lors de l'opération Portes Ouvertes de l'entreprise".

Un régal !

Interview : la sécurité de Fnac.com

A la tête d'une équipe de fins limiers, Monsieur Muller, responsable du service "scoring" de Fnac.com est le Monsieur Sécurité de la plus grosse enseigne online du groupe PPR. Interview.

Netbug : depuis combien de temps votre cellule spéciale "anti-fraude" existe-t-elle ?

MM : *elle est dans sa troisième année d'existence et ne cesse de se développer.*

Netbug : quel est le pourcentage de commandes frauduleuses par rapport au nombre total de commandes que votre cellule est amenée à traiter ?

MM : *environ 15% des commandes quotidiennes sont considérées comme "à risques" mais seulement quelques-unes sont réellement frauduleuses et débouchent sur une intervention des services de police.*

Netbug : justement à ce sujet, êtes-vous en contact avec les autorités judiciaires ?

MM : *absolument, nous ne pourrions pas récupérer les sommes d'argent perdues si la police et la justice n'intervenaient pas. Tout se passe un peu comme au cinéma, nous identifions un fraudeur, prévenons la police qui se charge avec notre collaboration d'organiser un flagrant délit pour appréhender les suspects. Mais le plus souvent le simple fait de les démasquer et de leur passer un coup de fil fait se résigner les fraudeurs à nous*

> **Tout se passe un peu comme au cinéma, nous identifions un fraudeur, nous prévenons la police qui se charge avec notre collaboration d'organiser un flagrant délit… ".**

restituer le matériel volé.

Netbug : pouvez-vous nous affirmer qu'aujourd'hui il est impossible de frauder sur Fnac.com ?

MM : *rien n'est impossible pour quelqu'un de déterminé ou inconscient mais nous avons fait en sorte que cela soit si difficile que les risques encourus ne vaillent pas la peine d'être pris.*

Netbug : quelle est la fraude la plus cocasse que vous avez été amené à traiter ?

MM : *un homme identifié comme fraudeur et bien connu de nos services chez qui nous avions déjà perquisitionné a récemment téléphoné à notre call-center (centre d'appels) pour se plaindre qu'à chaque commande (frauduleuse bien entendu) qu'il passait sur le site, "on (lui) envoyait les flics". (rires)*

Netbug : quelle est la plus importante commande frauduleuse qui ait été passée sur Fnac.com et que vous avez fait échouer ?

MM : *c'était en décembre 2001 pour 400 000 FF de matériel informatique, la période de noël est considérée comme une période à haut risque.*

Netbug : qui payent aujourd'hui pour les fraudeurs ?

MM : *aujourd'hui les commerçants de vente à distance subissent le préjudice de la fraude car dès que la victime d'une fraude à la carte découvre que son compte a été débité, elle se retourne contre sa banque qui elle-même se retourne contre le commerçant qui lui n'a que ses yeux pour pleurer. De plus le commerçant est doublement pénalisé car si son taux de fraude dépasse un certain pourcentage des commandes enregistrées, chaque transaction frauduleuse est taxée. En gros, nous devons payer une taxe sur les sommes qui nous sont dérobées. Nous travaillons de concert avec la BFMT (Brigade des Fraudes au Moyen de Paiement), la première DPJ du 17e, American Express et toutes les gendarmeries du territoire nationale pour assurer à nos clients de ne pas subir les actes de malveillance des fraudeurs.*

Netbug : j'ai cru comprendre en arrivant qu'on vous avait affublé d'un sobriquet évocateur, quel-est-il ?

MM : *mes collaborateurs m'ont surnommé "Marshall Muller" !*

Netbug : et bien merci Marshall !

Folle furieuse [www.crazy-bitch.com]



David n'est pas un gars fidèle. Après plusieurs années de vie avec sa compagne, voilà qu'il s'égare avec une de ses secrétaires. Et malheureusement, sa régulière, mise au courant, s'est transformée en furie. David a rassemblé sur son site [www.crazy-bitch.com] les photos de son appartement après que son amie ait appris son infidélité : meubles attaqués à la hache, explosions de peintures sur les murs, habits consciencieusement déchirés ou passés à la javel, matériel électronique englouti dans un bain de détergent… Voilà qui devrait en calmer certains….

1 milliard de dollars bientôt sous le soleil de Sun ?

Non, il ne s'agit pas d'un film tout droit sorti des studios hollywoodiens, mais bien de la réalité vraie ! Début mars, Sun Microsystems a enregistré un bond de 15% en bourse pour la bonne et simple raison que la société venait d'annoncer qu'elle poursuivait Microsoft en justice et comptait obtenir de la part du géant du logiciel la modique somme de 1 milliard de dollars au titre de dommages et intérêts. Cette décision de Sun intervient suite à l'exclusion par Microsoft des outils Java d'*Internet Explorer* dans *Windows XP*. En plus du versement des fameux 1 milliard de dollars, Sun exige qu'une injonction force Microsoft à inclure ses modules d'extension Java dans la distribution d'*Internet Explorer* et de *Windows XP*. L'autre souhait inavoué de Sun est de contraindre Microsoft à rendre publiques certaines parties du code source d'*Internet Explorer* !

> **Sun poursuit Microsoft en justice et compte obtenir 1 milliard de dollars de dommages et intérêts.**

BRÈVES

▶ La menace fantôme n'en est pas une

Grosse émotion pour une poignée d'internautes utilisant Windows XP et Office XP aux Etats-Unis : alors qu'ils surfaient sur le web ou qu'ils écrivaient sous Word, d'étranges mots sont apparus à l'écran, comme par enchantement. Les forums ont bruissé pendant quelques temps de failles de sécurité et de hackers fantômes… Mais Microsoft a donné une explication très logique à ces manifestations paranormales : les utilisateurs soumis à ce genre de maux utilisent le programme de reconnaissance vocale livré par Microsoft. Et un dysfonctionnement de ce dernier, qui essaie de reconnaître à la volée tous les bruits qu'il capte via un micro, engendre la génération aléatoire de mots dans les fenêtres de saisie.

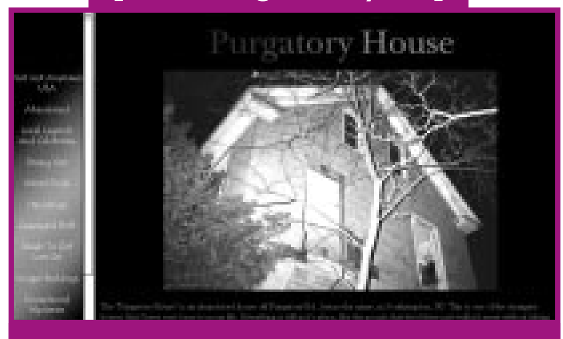
Les DVD pirates démantelés

La police de New York vient de "démanteler un réseau de pirates qui revendaient des copies illicites de DVD sur Internet", comme le dit le communiqué officiel. Effectivement, la justice a bien saisi quinze graveurs, plus de 1200 DVD pirates et plus de 5 000 dollars de recettes. En revanche, pour ce qui est du "réseau", elle n'a pu arrêter… qu'une personne.

On ne peut plus pirater tranquillement (pfffff...)

Le site anglais THOiC (The House Of ill Computing) abritait, il y a peu encore, un petit commerce de cartes à puces pirates, destinées à permettre à n'importe quel décodeur de recevoir en clair et gratuitement toutes les chaînes cryptées grâce au système de Canal+. Artisans boutonneux, les petits génies responsables de cette activité frauduleuse avaient usé leurs belles années à faire des maths plutôt que de sortir avec des filles, mangeaient de la pizza-pâte-pan trois fois par jour et revendaient leurs collages par le biais du site d'enchères de Yahoo (il suffisait d'entrer le mot clé "smartcard" pour les contacter). Leur commerce allait bon train et l'un d'entre eux avait amassé suffisamment d'argent pour offrir enfin ces fameuses jantes alliages à sa vieille Super5 violette étendue TurboD. Mais un jour, la société californienne NDS, spécialisée dans les solutions de cryptage pour chaînes payantes, vient les voir et leur offre une bonne prime en échange du code qui fait tomber le chiffrement des produits de Canal+. Dans les jours qui suivent, NDS aurait commandité la publication de ce code sur le site dr7.com et, ce, dans le but de décrédibiliser son concurrent. Ayant vent de cette histoire Canal+ vient de porter plainte et n'hésite pas à qualifier l'affaire d'espionnage industriel à l'échelle internationale. Devant l'ampleur des remous que cela risque de créer au niveau des échanges commerciaux entre les USA et l'Europe, les gouvernements français et britanniques ont alors décidé de mettre sur le coup leurs services de contre-espionnage respectifs, avec agents secrets bardés de gadgets et dents creuses au cyanure à la clé. Du coup, les joyeux drilles du THOiC auraient remis à plus tard leurs projets de jantes alliage.

Le site des endroits flippants [www.midnightsociety.com]



Ce site amateur rassemble des textes et des photos sur des lieux particulièrement terrifiants découverts par les internautes. Mais, qu'on se le dise, rien n'est ouvertement horrible : tout n'est qu'en nuances. Ces endroits sont des maisons froides abandonnées et mangées par la forêt, des églises sombres fréquentées par des ombres ou encore des squats urbains décorés de graffitis imprécateurs… Les photos donnent froid dans le dos : à mi-chemin entre *Amityville* et *Blair Witch Project*.

Hackers pour cancres

Un groupe prénommé "69 Hacking Services" propose sur son site [www.beahacker.com/caseinfo2.htm] un curieux service de piratage à la demande. Pour une somme variant de 300 à 2100 dollars, l'équipe propose aux cancres de s'introduire au sein du réseau des écoles ou des universités afin de modifier les notes portées sur la fiche personnelle des mauvais élèves. En outre, la douteuse entreprise accepte également d'autres missions comme la modification d'informations personnelles sur les systèmes de l'administration américaine ou encore le détournement d'email sur AOL, Yahoo ou Hotmail. Farce ou véritable activité illicite ? Ni l'un ni l'autre serait-on tenté de penser : probablement une manière d'arnaquer quelques internautes crédules pensant réellement qu'ils peuvent confier leur réussite au bac à d'improbables pirates qu'il convient, bien entendu, de payer d'avance.

Le TOP de ma boîte MAIL

Les pires messages reçus "spam" reçus par la rédaction !
Rajeunissez avec le HGH !
Dans des centaines d'études cliniques, il a été prouvé que le HGH permettait de
➡ Vous faire des muscles sans faire d'exercice
➡ Améliorer vos performances sexuelles
➡ Faire disparaître la cellulite
➡ Faire repousser vos cheveux
➡ Fortifier votre système immunitaire
➡ Vivre plus longtemps
Ayez l'impression d'être plus jeune de 10 ans grâce à ce spray oral à l'HGH !
Téléphonez au…

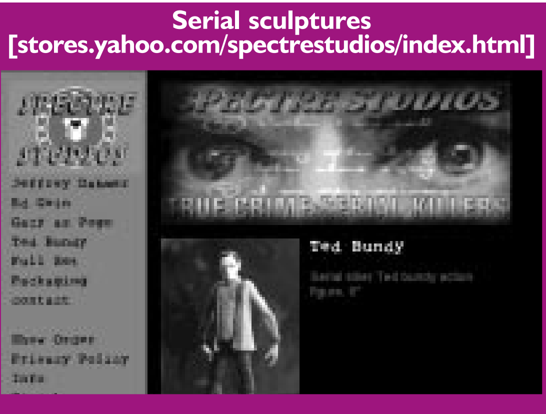


Microsoft : "c'est pas notre faute"

Microsoft a tellement l'habitude de voir ses sites piratés que, pour une fois, l'éditeur à décidé de confier aux soins d'un hébergeur indépendant, MHI Communications, un petit site web [www.replycard.com/vsnet/] dédié à la promotion de son environnement de développement, Visual Studio .Net. Las ! MHI a tellement mal fait les choses que les données entrées par les internautes pour recevoir un CD de démonstration (nom, prénom, adresse, email...) pouvaient être consultées librement par n'importe qui ! S'apercevant de la boulette, le webmaster d'opérette ici concerné a transformé la page d'accueil du site par un message concis, précisant que le site était momentanément hors service, histoire d'éviter les nouvelles fuites de données en attendant que quelqu'un de plus compétent ne lui trouve une solution. Encore une fois, hélas, il avait en revanche totalement oublié de changer le nom et l'emplacement du fichier texte contenant les références des internautes (et qui pesait tout de même plus de 1 Mo, c'est dire s'il était dense). De fait, le lien publié sur les sites pirates est encore resté disponible alors même que la presse en ligne s'était fait l'écho de l'information ! Un fiasco total pour Microsoft qui ne sait plus comment faire pour expliquer que, cette fois, il n'était pas responsable. Interrogée, la société MHI a répondu qu'il ne fallait pas trop l'accabler non plus, après tout elle utilise les logiciels de Microsoft pour garantir la sécurité de ses serveurs.

> Le site était momentanément hors service, histoire d'éviter les nouvelles fuites de données

Serial sculptures [stores.yahoo.com/spectrestudios/index.html]

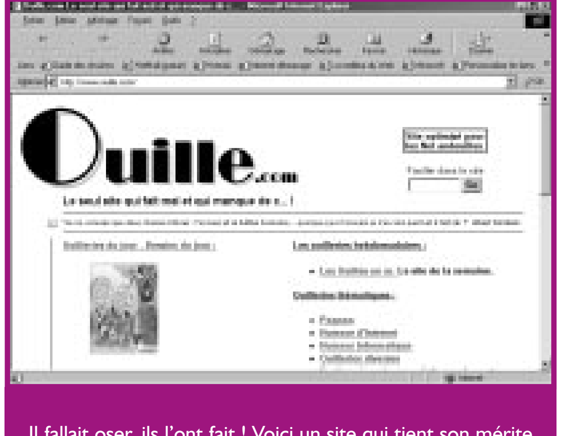


SpectreStudios est spécialisé dans les sculptures et les figurines. Alors que ses concurrents se concentrent sur les super-héros et autres personnages de bandes dessinées, SpectreStudios s'est spécialisé dans les sculptures de tueurs en série : Ted Bundy, Jeffrey Dahmer (le cannibale de Milwaukee), John Wayne Gacy (33 victimes) ou encore Ed Gein (qui a inspiré le personnage du Silence des Agneaux), ils y sont tous ! Un cadeau magnifique pour décorer une chambre d'enfants…

Des banques américaines piratées !

C'est toujours avec beaucoup de surprise que l'on apprend ce genre de nouvelle : la police roumaine a récemment procédé à l'arrestation de trois étudiants car ceux-ci seraient les auteurs d'une arnaque auprès de certaines grandes banques américaines (dont les enseignes sont restées secrètes) pour un montant totalisant 22 000 dollars ! Mais comment font-ils ? Les trois voleurs auraient déjoué les systèmes de protection de plusieurs banques, après s'être connectés sur leurs sites respectifs ! La bande de joyeux pirates n'a eu aucun complexe en affectant directement sur leurs comptes personnels les sommes ainsi détournées… qu'ils se sont d'ailleurs empressés de dépenser dans la foulée. Et maintenant, comment vont-ils faire pour rembourser l'argent aux banques victimes de leurs méfaits ? Hein ?

Ouille ouille ouille ! [www.ouille.com]



Il fallait oser, ils l'ont fait ! Voici un site qui tient son mérite surtout dans le nom qui a été déposé avant tout le monde ! [www.ouille.com] se réclame d'être "le site optimisé pour les net-andouilles", au moins, c'est parfaitement clair. Si vous le souhaitez, afin de pousser le bouchon encore plus loin, vous pouvez tout à fait devenir citoyen du royaume des Andes-ouille ! On ne sait pas si c'est de Guéméné !

Les logiciels libres infaillibles ? euh….

Il y a du rififi dans la communauté du logiciel libre qui a récemment dû faire face à la découverte d'une faille de sécurité cachée dans une fonction de la librairie "zlib", l'une des plus utilisées dans les systèmes d'exploitation et logiciels libres comme *Linux* (pour ne pas le citer). Le problème arriverait au moment où zlib décompresse des données corrompues. En raison d'une erreur de programmation, zlib peut alors malencontreusement tenter de libérer deux fois le même secteur de mémoire, ce qui conduit droit au plantage. En utilisant un débordement de la mémoire tampon, il pourrait alors être possible pour un pirate de faire exécuter des commandes sur l'ordinateur, voire d'accéder aux privilèges du root.
En plus de "venir en aide" à de nombreux logiciels qui lui font appel de l'extérieur, cette librairie de compression/décompression, a été intégralement reprise à l'intérieur du code source de plusieurs autres logiciels, augmentant d'autant l'importance de la faille. Pour ces logiciels, le passage à la version corrigée de zlib (1.1.4) n'arrange pas les choses et il faut corriger le problème au sein même de leur code source.
Rappelons pour la petite histoire que la totalité des distributions *Linux* et *MAC OS X* utilisent zlib.
Gloups !

> Une faille de sécurité cachée dans la librairie zlib

Sécurité aux USA : nulle ou trop bonne ?

Selon une étude de la société new-yorkaise Predictive Systems, les pirates se servent principalement d'ordinateurs situés aux USA, en Corée du Sud et en Chine pour effectuer leurs attaques sur des serveurs. Cela ne signifie nullement que ces trois pays détiennent le plus de cyber criminels, mais plutôt qu'ils disposent des machines les plus facilement manipulables à distance. Une analyse qui n'a pas fait rire du tout les responsables de la sécurité outre-Atlantique. De fait, Predictive Systems a quelque peu revu sa copie. Désormais, selon le communiqué officiel, beaucoup de pirates passent par les ordinateurs des USA uniquement parce que ce pays "*a la plus grosse infrastructure Internet et se situe très haut en terme de sécurité*" et que, du coup, cela attise l'esprit compétitif des hackers. Voici qui nous rassure.

> Les pirates se servent principalement d'ordinateurs situés aux USA, en Corée du Sud et en Chine pour procéder à leurs attaques.

Soyez ringards sur le web aussi [www.diploome.org]



Vous devez certainement connaître ces cartes postales particulièrement poilantes : il s'agit du diplôme "du meilleur ami", "de la plus jolie fille du camping de Palavas", "du plus gros buveur de pastis du bistro", ou encore "du plus rigolo quand il joue aux boules avec un marcel et deux charentaises". Déjà toutes imprimées comme des vrais diplômes, il ne reste plus qu'à griffonner au bic le nom d'un expéditeur pour lui faire une bonne blague. Ah ah ! Eh bien maintenant, le gag devient possible sur le net grâce au site [www.diploome.org] ! On n'a pas finit de se faire des blaques !

Des virus dans les MP3 ?

Le vice-président d'Avert, le développeur de l'anti-virus *McAffee*, joue les Cassandre. Il a récemment indiqué à la presse australienne que les fichiers MP3 pourraient bientôt cacher des virus. "*Dans peu de temps, les MP3 permettront de visionner des clips vidéo tout en écoutant de la musique*" a t-il déclaré, "*et si vous pouvez encapsuler des films dans un fichier MP3, cela veut aussi dire que vous pouvez y cacher des applications en Java, ou tout autre langage, qui contiennent du code dangereux*". Et ensuite on se demande où les pirates vont chercher leurs idées de virus...



Le site des poètes disparus

La Poetry Society, association britannique des poètes, ne s'en remet pas. Depuis la mi-mars, son site [www.poetrysociety.com], qui référençait autrefois des milliers d'alexandrins, pointe désormais sur un portail fourre-tout qui propose pêle-mêle un black jack en ligne, des produits contre la perte de cheveux, du viagra par boîte de 50, des placements financiers défiscalisés. La noble institution centenaire affirme pourtant avoir bien renouvelé l'achat de son nom de domaine. Mais un dysfonctionnement technique aurait égaré sa demande dans les sombres oubliettes d'internet. Du coup, un spécialiste du cybersquatting basé à Hong-Kong, la société Ultimate Search, s'est précipité sur le nom vacant pour détourner les 300 000 visites mensuelles. La Poetry Society a décidé de porter plainte et a ouvert en attendant un site à l'adresse [www.poetrysociety.org.uk].

Le TOP de ma boîte MAIL



Encore un message spam reçu sur les boîtes mails de la rédaction
Toutes les données marketing dont vous avez besoin pour faire de grands profits cette année ! Découvrez le "MasterDisc 2002", une base de données de 145 millions d'adresses internet représentant 18 à 20 Go de données. Le premier disque contient 1% de notre base de données. Il est disponibles pour 199 dollars. Les autres disques sont disponibles au prix de 499 dollars l'unité !
NDLR : ceux qui ont le malheur d'être dans cette base de données pour spammers ont plutôt intérêt à ne pas faire partie du premier disque… le plus vendu.

Symantec s'auto-pirate

Symantec, éditeur de logiciels anti-virus, se veut le garant d'une certaine sécurité sur le web. Manque de chance, il a commis durant le mois de mars 2002 une retentissante gaffe : il a publié sur la mailing-list visible par tous ses utilisateurs un email interne contenant les coordonnées de soixante-quatorze de ses clients. S'excusant publiquement, Symantec a précisé que, bien évidemment, il s'agissait d'une erreur humaine et non d'une défaillance de ses logiciels.

Kitetoa : un petit goût d'anarchie

Il est des lieux sur internet, qu'on visite avec une certaine curiosité. Les forums de [Kitetoa.com] en font partie. Ce site français, qui s'est fait le spécialiste des révélations sur les failles majeures qui affaiblissent certains grands sites, dispose d'un lieu de discussion pas piqué des hannetons. On y croise des hackers en herbe arrogants et insolents, des vieux briscards obtus et péremptoires, des magiciens du réseau incompréhensibles et psalmodiants, des gouailleurs insultants et baratineurs, des ombres épieuses et cafteuses, des guerriers menaçants et vindicatifs, des lettrés subtils et ennuyants. Et tout ce petit monde se fout sur la gueule à longueur de temps. C'est gai, instructif et divertissant... un petit goût d'anarchie-on-line. Tout cela sous l'œil bienveillant de K, le webmestre.
K, c'est aussi le nom du personnage principal dans *Le Procès* de Kafka. Comme quoi...

> Tout ce petit monde se fout sur la gueule à longueur de temps

Tout Malabar ! [www.chez.com/malabarmania/sommaire/sommaire.htm]



Tout simplement génial ! Ce site référence, par séries, (presque) toutes les mini BD offertes avec le fameux chewing-gum rose Malabar. On trouve même des commentaires qui racontent l'évolution du héros et de son univers au travers de ses différentes séries. Un must, même si on regrette la piètre qualité des scans.

BRÈVES

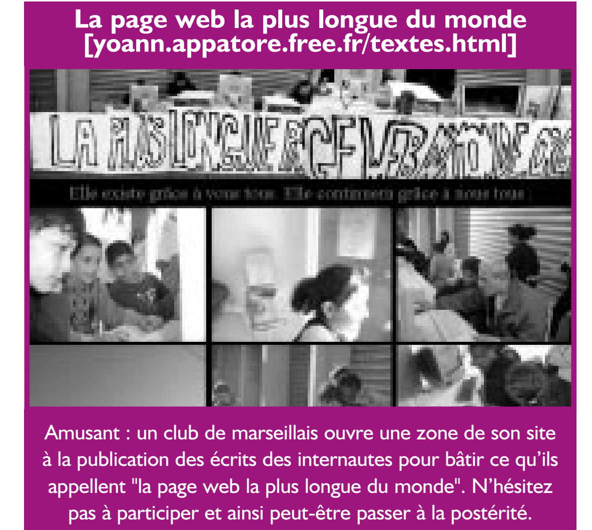
▶ Un pirate cinéphile barbouille Halle Berry

Il faut croire que le palmarès des Oscars n'a pas plu à tout le monde. Un fan de Nicole Kidman (qui concourrait pour l'Oscar de la meilleure actrice) s'est défoulé sur le site de Halle Berry, l'héroïne du film "A l'ombre de la haine", qui a été primée. A la manière des graffitis sauvages, le pirate a changé la photo de la page de garde du site en barbouillant une moustache et une barbichette à l'actrice...

Pirates = paparazzi hi-tech ?

Les pirates ne sont-ils pas en fin de compte des journalistes trop curieux ? C'est en tout cas ce que laissent à penser deux jeunes hackers hollandais, lesquels ont pénétré sur le site du constructeur nVidia pour photographier les plans secrets de sa prochaine puce graphique. Ils ont ensuite tout "balancé" dans la presse en ligne, en l'occurrence le site M3DZone où l'information a passionné de nombreux fans. Curieusement, nVidia n'a pas crié à l'espionnage industriel mais a juste déclaré qu'il regrettait que la recherche d'un scoop dépasse à ce point les limites de l'éthique. Comme pour certaines stars, le constructeur jouerait-il avec la publicité détournée que lui font les paparazzi ?

La page web la plus longue du monde [yoann.appatore.free.fr/textes.html]



Amusant : un club de marseillais ouvre une zone de son site à la publication des écrits des internautes pour bâtir ce qu'ils appellent "la page web la plus longue du monde". N'hésitez pas à participer et ainsi peut-être passer à la postérité.

Des images à la place des mots de passe

Le principal problème des mots de passe est qu'ils sont faciles à trouver. Que l'utilisateur manque cruellement d'imagination (ma femme, mon chien ou ma fille), ou qu'il ait peur d'oublier son mot de passe, un code d'accès peut se "craquer" dans 90% des cas, en quelques minutes, grâce à un programme adéquat. Pour Microsoft, qui n'a cessé de clamer que les failles de sécurité de son système *Windows* étaient d'abord dues à la fragilité des utilisateurs, l'enjeu est de taille. La firme de Redmond vient donc de présenter un nouveau système de mot de passe basé sur la reconnaissance graphique. Le principe est simple : l'utilisateur se voit offrir une image sur laquelle il devra cliquer un certain nombre de zones dans un ordre qu'il aura lui-même défini. Ceci présente un double avantage : d'une part, la mémorisation visuelle est beaucoup plus simple pour l'utilisateur et, d'autre part, la suite de clics génère un code alphanumérique de 20 caractères, beaucoup plus complexe et long à décrypter pour les pirates...

> Un code d'accès peut se "craquer" dans 90% des cas !



BRÈVES

▶ Robert "Hue" haut et fort son objectif

Dans un entretien accordé à notre confrère [01net.com], Robert Hue, candidat du parti communiste aux élections présidentielles a déclaré : "nous ne sommes pas encore à la hauteur de la révolution du net". Saluons son objectivité, lui qui s'était fait piquer à quelques mois de la campagne présidentielle, l'ensemble des noms de domaines portant son nom (voir Netbug n°2).

Les hackers pour Eddie Murphy

Une équipe de pirates se faisant appeler les "hackers pour Eddie Murphy" a défiguré courant mars le site du groupe de rock "The String Cheese Incident". Le message laissé par les pirates mettait en demeure les administrateurs du site de leur verser une rançon d'un million de dollars, "*pour que les serveurs soient rendus à leur état normal*". En outre, les pirates ont indiqué qu'ils souhaitaient utiliser cet argent pour lancer la production du *Flic de Berverly Hills n°4* (le troisième et dernier volet en date remontant à 1994) afin de relancer la carrière de leur acteur favori. Comble du ridicule, les hackers précisaient que l'argent de la rançon devait être déposé "*à l'angle de l'avenue des Chênes et de la cinquième avenue*", sans préciser de quelle ville. Mis à part la page de garde, aucune autre donnée n'aurait été altérée par la farceuse équipe.

> **Les pirates mettaient en demeure les administrateurs du site de leur verser une rançon d'un million de dollars".**

Loser cherche un ami [locamis.free.fr]

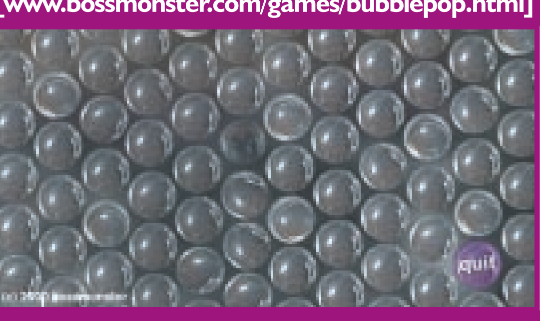


Ce site parodique propose aux losers de louer des amis, forcément losers aussi, parmi une liste d'inscrits. On dirait vraiment un casting pour les Deschiens.

Quand les brésiliens se mettent au piratage, ça chauffe !

Des centaines de sites ont été défigurés en bloc par le groupe brésilien "Web Pirates". L'ensemble de ces domaines, en attente d'ouverture, étaient gérés par Verisign Network Solutions et renvoyaient à une page de garde "en construction". Mais après le méfait, le message anodin a été remplacé par une image de poupée mutilée accompagnée de la question suivante "est-ce que Web Pirates domine votre domaine ?". Verisign, qui clame haut et fort son statut de leader mondial, s'est immédiatement exonéré en précisant que la sécurisation de ses systèmes n'était pas en cause, l'hébergement de ces sites ayant été sous-traité à une société d'Atlanta. Une excuse qui, loin de calmer les administrateurs des sites défigurés, a déchaîné leur colère : ils ignoraient que leur domaine était hébergé par un prestataire et non par Verisign directement.





Vous vous ennuyez devant votre micro ? Ce site a la solution ultime : servez-vous de votre PC pour faire éclater les bulles d'un plastique d'emballage. Enfin un jeu utile !

Le spamming ne paie pas

"*La pratique du spamming, considérée dans le milieu de l'internet comme déloyale et gravement perturbatrice, est contraire aux dispositions de la charte de bonne conduite*", observait en janvier dernier le juge du Tribunal de Grande Instance de Paris en charge du dossier. Le spamming, rappelons-le au passage, est une technique d'envoi en masse par e-mail de messages commerciaux non sollicités, technique qui a d'ailleurs récemment valu à un français quelques démêlés avec la justice. En effet, même si aucune loi dans notre pays n'interdit cette pratique de publicité sauvage, le fait est que le spamming "*perturbe gravement les équilibres du réseau, provoquant de nombreuses réactions de la part d'internautes mécontents dont les messageries sont surchargées*", a poursuivi le juge. L'histoire, somme toute assez banale, aurait très bien pu passer inaperçue si l'internaute lui-même n'avait engagé une procédure judiciaire en septembre 2001 à l'encontre de ses fournisseurs d'accès (Liberty Surf et Free), qui, s'apercevant de ses pratiques répétitives, lui avaient coupé l'accès au réseau. Ce dernier leur réclamait alors plus de 15 000 euros de dommages et intérêts ! Au final, c'est lui qui devra acquitter la somme de 1 524 euros à ses anciens fournisseurs, le tribunal leur ayant donné raison. Au moins, on ne pourra pas dire qu'il ne l'a pas cherché... Mais au-delà du simple fait divers, cette décision du TGI, qui a jugé qu'un FAI pouvait résilier le contrat d'un client qui pratique le spamming (une première en France), va faire jurisprudence. Alors qu'aux Etats-Unis, plusieurs états ont déjà adopté une législation anti-spam, l'Europe accuse encore du retard dans le domaine puisque le projet de loi sur la société de l'information, qui devrait interdire ces pratiques, est encore en cours de discussion.

> **L'internaute a engagé une procédure judiciaire à l'encontre de ses fournisseurs d'accès... "**

Enchères en ligne… fini le gratuit !

>Suite de la page une

Or donc, le site qui affichait avant le 7 mars 2002 plus de 300 000 objets en vente a vu ce chiffre passer à moins de 40 000, un mois plus tard ! Une correction qui s'est faite à la faveur d'autres places comme Aucland ou QXL, qui ne facturent pas la mise en vente d'un objet. Bien entendu, trop heureux de l'aubaine, ces concurrents ont mis en place de multiples dispositifs de recrutement des déçus d'eBay dont le "transfert de réputation" qui permet à un internaute d'importer sur un nouveau site les "notes d'appréciation" glanées lors des transactions réalisées sur eBay.

Les analystes commencent à douter du succès d'eBay en France…

Si eBay France se montre assez serein, tablant sur un positionnement haut de gamme du site, les analystes commencent à douter du succès de la formule en France : Aucland qui affiche par exemple plus de 200 000 objets en vente est devenu en un clin d'œil une place de marché beaucoup plus intéressante qu'eBay pour nombre de "vendeurs amateurs". Pour eBay, le cercle vertueux "plus il y a de vendeurs, plus il y a d'acheteurs" pourrait être brisé. Avec, comme leitmotiv, la déconfiture de la filiale japonaise qui affichait seulement 25 000 objets en vente… nous n'en sommes plus très loin. En France, c'est les 100 millions de dollars qu'ont coûté le rachat d'Ibazar (en actions tout de même) qui pourraient partir en fumée…



Amazon et Barnes n'iront pas devant les tribunaux

Amazon, qui avait déposé une plainte contre Barnes & Noble en octobre 1999, n'ira finalement pas devant les tribunaux. La firme de Jeff Bezos avait en effet attaqué la société B&N, l'un des plus grands libraires "mortar" dans le monde, pour avoir plagié sur son site sa technologie "1-Click", qui permet à un client déjà enregistré de faire ses achats (presque) d'un clic de souris. Les deux parties se sont finalement retrouvées pour négocier et ont abouti à un accord amiable dont les détails n'ont pas été rendus publics. L'action d'Amazon avait à l'époque provoqué une levée de bouclier de la part d'un grand nombre d'internautes qui s'étaient ému de voir un concept aussi simple tomber sous le coup d'une licence. Il est probable qu'Amazon a souhaité éviter la mauvaise publicité qu'un tel procès aurait généré auprès d'une communauté de programmeurs de plus en plus sensible à la problématique du "brevet logiciel".

BRÈVES

▶ Etes-vous un "téléwebbeur" ?

22% : c'est la part des internautes qui surfent sur le net et ... regardent la télévision en même temps. Cette pratique, mise en évidence dans une étude réalisée par Ipsos Médias pour l´agence B2L/BBDO, a donné naissance à un néologisme : le "téléwebbing". Pour les "téléwebbeurs", les émissions les plus adaptées à l´interactivité entre Internet et télévision sont les journaux télévisés (26 %), les talk-shows (21%), les jeux télévisés (17%) et les événements caritatifs ou sportifs (13 % et 11%).

▶ Belle culbute

La folie Internet a permis à certains entrepreneurs de faire de bonnes affaires en vendant leur société avant la déconfiture du secteur. En pleine crise actuelle, les plus astucieux arrivent même à doubler leur chances : les fondateurs du site de photos en ligne [weshots.com], qu'ils avaient cédé à Excite@Home en 1999 pour 95 millions d'euros, ont récemment pu racheter leur bébé pour 35 fois moins cher. Autre exemple : le créateur du site Citizen-1-Software vendu 15 millions d'euros à Caredata a récupéré son site pour 172 000 euros…

Il collectionne des tapis de souris ! [membres.lycos.fr/tapisdesouris/]



… Et il en est fier. Rendez-vous à l'adresse [http://membres.lycos.fr/tapisdesouris/] pour faire des échanges. Attention, âmes sensibles s'abstenir car ils ne sont pas tous beaux !

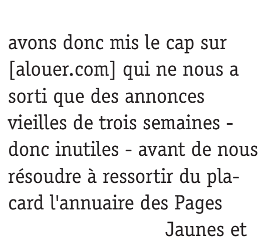
La Poste et Internet : ça marche !

La Poste, notre noble institution, aurait réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros sur internet pour l'année 2001 ! Quand on dit que la France avance… Cela semble être un bon début, même si ce chiffre reste encore bien en deçà des ambitions d'une entreprise qui, par ailleurs, totalise un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros !

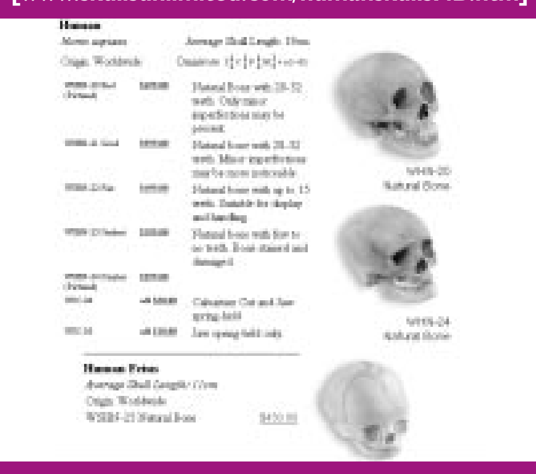
Immobilier sur le web : le test

>Suite de la page une

Nous avons donc commencé nos recherches en nous rendant sur le site du *Particulier* [pap.fr] qui peinait à aligner cinq annonces qui ne correspondaient pas à nos critères. Nous avons donc rapidement changé de site et nous sommes rendus chez [explorimmo.fr] sur lequel nous avons trouvé, à notre grande stupéfaction, un 75 mètres carrés en face de l'île Saint-Louis pour 200 euros/mois... ils ont évidemment divisé le prix en francs pour avoir la conversion en euros au lieu de le multiplier... impossible dans ces conditions d'avoir une sélection correspondant à nos critères de recherche. Nous avons donc mis le cap sur [alouer.com] qui ne nous a sorti que des annonces vieilles de trois semaines - donc inutiles - avant de nous résoudre à ressortir du placard l'annuaire des Pages Jaunes et à appeler les agences immobilières sur Paris, arrondissement par arrondissement. Finalement une de ces agences a dégoté notre bonheur en moins d'une semaine alors que nous ramions depuis plus d'un mois et demi sur Internet. La conclusion s'impose d'elle-même, une très mauvaise expérience que nous ne réitérerons pas.



Objets pour crâneurs
[www.skullsunlimited.com/humanskullsNB.htm]



Envie de vous bricoler un cendrier de bon goût pour la table de votre salon ? [skullsunlimited.com] est le spécialiste du crâne humain, original ou en réplique. Pour un véritable crâne avec toutes ses dents, il vous en coûtera un peu moins de 800 euros… pas chère la prise de tête !

Les émotions d'Eric
[www.emotioneric.com/]



Eric est un jeune asiatique qui s'est photographié en mimant près de deux cents expressions. A ne pas manquer, son imitation d'un japonais est imparable !

Slashdot passe au payant

Le site le plus prisé des geeks d'internet va aussi passer au payant. Enfin, pas tout à fait : mais devant l'impérieuse nécessité pour Slashdot d'accepter des formats publicitaires envahissants (et donc plus lucratifs), le site a décidé de proposer à ses lecteurs un abonnement "sans publicité" pour ne pas froisser leur légendaire allergie à la domination du tout-commercial. Microsoft s'y fait régulièrement brocarder et Linux y est souvent porté aux nues. Mais les "slahdotters" seront-ils à ce point dociles ? Il est de notoriété publique que la vrai valeur du site réside dans les commentaires postés par les internautes. Accepteront-ils d'avoir à payer pour bénéficier de la valeur ajoutée qu'eux-mêmes contribuent à créer ?



E-parents : le sondage

Bayardweb a commandé un sondage qui nous informe sur la perception d'Internet et la place qu'occupe cet outil à la maison. 71% des parents d'enfants âgés de 4 à 18 ans montrent un intérêt particulièrement marqué pour Internet à domicile en tant que source de renseignements. 44% trouvent que la principale qualité du net réside dans l'utilisation pédagogique qu'ils peuvent en faire. En revanche, 78% d'entre eux s'inquiètent du fait que leurs enfants puissent "tomber" sur des sites à caractère pornographique. Il nous faut leur rappeler qu'un grand nombre de solutions existent pour parer à cette éventualité comme par exemple la configuration du navigateur (Explorer ou Netscape).

Andersen se sépare de TheStreet.com

Après le scandale Enron, qui a mis l'activité d'Arthur Andersen sur la sellette, les supputations vont bon train sur l'avenir du cabinet d'audit. De nombreux clients ont en effet quitté la firme, et la rumeur d'une cession ou d'une pure dislocation fait long feu. Mais début mars, c'est bien Arthur Andersen qui a décidé de se séparer de l'un de ses clients et non l'inverse. Lors d'une émission sur la chaîne de CNBC, le co-fondateur de [thestreet.com] a en effet sévèrement critiqué l'attitude d'Andersen dans le cadre de l'affaire Enron. Une critique qui a fort déplu à Joseph Berardino, le grand patron d'Arthur Andersen (parti depuis), qui a demandé à son client des excuses officielles… qui ne sont jamais venues. Du coup, Andersen a prié [thestreet.com] d'aller se faire auditer ailleurs.

Kazaa contre Morpheus : la lutte des réseaux gratuits

Les deux leaders du "Peer to Peer", principe qui permet à des milliers d'internautes de mettre en commun leurs fichiers multimédia (musiques, films, photos...) afin de les échanger, se livrent une bataille sans merci depuis le début de l'année. D'un côté Kazaa, une société hollandaise (récemment rachetée par des australiens) créatrice le système Fast Track, sorte d'architecture "Peer to Peer" exploitée par des sociétés tierces. De l'autre, StreamCast Networks, société américaine éditant le logiciel Morpheus, qui se fonde justement sur l'architecture Fast Track. Pendant des années, ces deux sociétés ont marché main dans la main : Morpheus est devenu le premier pourvoyeur de trafic sur Fast Track (loin devant Grokster), alors que Kazaa est devenu l'unique prestataire technologique de StreamCast Networks.
Mais depuis la fin 2001, les deux sociétés se sont livrées à un bras de fer fratricide. Morpheus aurait dans un premier temps annoncé sa volonté de créer "une passerelle technologique" entre le réseau "Gnutella" (concurrent de Fast Track) et Kazaa. Un moyen pour Morpheus d'asseoir un peu plus sa place de leader, mais aussi de s'affranchir de sa dépendance à Kazaa. Courant février, Kazaa a mis à jour Fast Track mais a refusé d'en faire bénéficier Morpheus. Du coup, les millions d'utilisateurs du logiciel se sont retrouvés avec un écran noir. Raison officielle avancée par Kazaa : StreamCast Networks n'a pas honoré ses engagements financiers auprès de Kazaa. Comprenez, "ils n'ont pas payé leurs factures". Devant ce camouflet, Morpheus a réagi début mars en proposant son application exclusivement connectée à Gnutella. Version officielle avancée par Morpheus sur son propre site : Fast Track accuserait une faille majeure permettant à des pirates de s'introduire facilement dans l'ordinateur des utilisateurs.
Du coup, grâce à la notoriété de Morpheus, le réseau Gnutella a explosé : historiquement exploité par BearShare ou LimeWire, le nombre de connectés a été multiplié par quatre. Une catastrophe pour Kazaa, qui sait pertinemment que le succès de sa solution passe d'abord par son taux de fréquentation. Pour contrer cette hémorragie d'utilisateurs, la société a mis à la disposition des internautes un petit logiciel permettant à un utilisateur Morpheus de devenir un utilisateur Kazaa, tout en conservant son profil, ses fichiers et ses options... et de rester sur le réseau "FastTrack".
La grande gagnante de cette guerre est, contre toute attente, l'industrie du disque, qui s'amuse de ce désordre fratricide. En outre, la réaction de Kazaa a donné du grain à moudre aux avocats de la RIAA. La puissante "Recording Industry Association of America", qui regroupe les majors du disque, a en effet assigné Kazaa en justice il y a quelques mois, pour violation des droits d'auteurs. Pour s'en défendre Kazaa a toujours prétendu qu'elle vendait sa technologie "peer to peer" à des clients, sans pour autant avoir d'emprise sur l'exploitation que ces sociétés en faisait. Or, en privant, fin février, Morpheus de sa technologie Fast Track, Kazaa aurait prouvé qu'elle avait bien les moyens d'influer sur l'utilisation de sa licence...

Kazaa et StreamCast se livrent une bataille sans merci depuis le début de l'année.

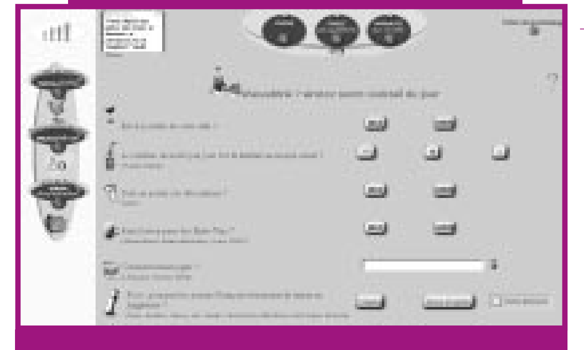


BRÈVES

▶ La blague du mois

Deux patrons de startup sont sur la plage. Le premier : "tiens, la mer monte". Le second : "achète !"

Sondage express [www.wanasay.com]



Impossible de classer ce site dans une catégorie. Il s'agit d'une compilation de sondages. On y répond d'un clic de souris et on peut comparer ses réponses aux autres internautes. Le plaisir provient autant de l'originalité des questions ("Vaut-il mieux être chômeur dans un pays riche que travailleur dans un pays pauvre ?) que du mode de réponse : on peut cliquer sur des icônes, des boutons, donner une réponse ouverte… un vrai moment de distraction entre deux emails professionnels.

Time Warner ne veut plus d'AOL

Maintenant que Time Warner et AOL font partie de la même entité, les équipes du premier ont décidé d'adopter les logiciels du second, notamment *AIM*, l'application de messagerie en direct, et le navigateur *Netscape*, histoire de faire la preuve d'un esprit de famille. Hélas, une note de protestation a remonté du personnel jusqu'à la direction. Selon les salariés, *AIM* et *Netscape* sont des outils anti-professionnels qui nuisent grandement à la productivité et c'est une honte que de devoir forcer les gens à travailler dans pareilles conditions. Après plusieurs mois de plaintes, la direction a cédé : elle préfère finalement la paix sociale à l'esprit d'entreprise et autorise ses salariés à choisir les logiciels de leur choix.

Impôts : le bilan de la "télédéclaration"

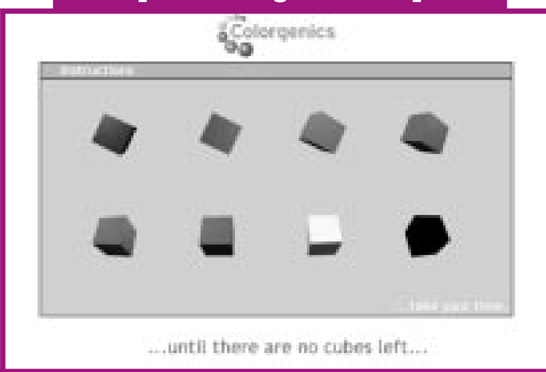
Amis internautes, si, comme nous, vous éteignez votre ordinateur une fois par semaine histoire qu'il se repose un peu et que, toujours comme nous, vous êtes une véritable feignasse, alors vous devez avoir rempli votre déclaration d'impôts via internet. Le formulaire a été mis en ligne le 11 mars sur le site [impots.gouv.fr] et une sympathique animation *Flash* expliquait la marche à suivre de manière somme toute fort ludique.
En revanche, il ne suffisait pas (hé non !) de se connecter et de gentiment remplir sa déclaration... trop facile... Il fallait dans un premier temps obtenir un certificat électronique pour accéder de manière sécurisée à la déclaration proprement dite. Ce certificat vous donnait dans le même temps une "signature" personnelle indispensable pour ratifier votre déclaration. Il vous fallait ensuite vous munir de votre déclaration de revenus 2001 et donner votre numéro de déclarant, votre numéro fiscal et votre revenu fiscal de référence (dernière rubrique de votre avis d'impôt sur le revenu 2000...) sans oublier de fournir une adresse mail, valide évidemment, pour pouvoir être joint en cas de problèmes. Quoi qu'il en soit, le Ministère de l'Economie et des Finances déclare que ce sont 115 000 contribuables qui ont rempli leur déclaration online, soit six fois mieux que l'année dernière tout de même.

115 000 contribuables auraient rempli leur déclaration de revenus sur Internet !

Yahoo ! Payant ?

"Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître".... un temps où les premiers internautes envoyaient et recevaient des emails gratuitement avec Yahoo. Eh oui, camarades internautes, Yahoo USA vient d'annoncer à ses membres que certains services liés à l'utilisation du webmail allaient bientôt se monnayer. Il s'avérera bientôt impossible de "popper" (de POP3) ses mails Yahoo depuis un autre client de messagerie type Outlook ou Eudora, ou encore d'utiliser le service de redirection automatique gratuitement. Mais il y a quand même un avantage non négligeable à cette entorse à l'idéal de gratuité du World Wide Web : la disparition de la publicité dans les mails et les espaces des membres qui auront souscrit aux services payants (environ vingt dollars l'année) donc un temps d'affichage optimisé. De plus ces membres pourront joindre des fichiers d'un poids allant jusqu'à 5 mégas contre 1,5 Mo à l'heure actuelle. Alors bonne ou mauvaise nouvelle, c'est vous qui nous le direz.

Votre profil en couleurs [www.colorgenics.com/]



Le site [www.colorgenics.com/] vous propose d'établir votre profil psychologique en deux minutes. Il vous suffit pour cela de cliquer dans l'ordre qui vous convient sur des cubes en couleur. Rigolo.

PIRE TO PIRE

Yellowworld voit rouge

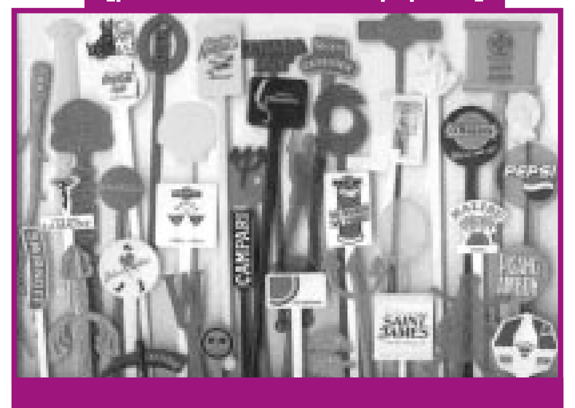
Belle déconfiture pour la Poste suisse qui, après y avoir englouti 93 millions d'euros depuis 2000, ferme son portail [Yellowworld.ch.] Raison avancée : l'exploitation ne peut pas être rentable. Certains s'en sont aperçus en dépensant beaucoup moins…

Zoza... un an déjà

Une petite pensée pour la startup [Zoza.com], déconfite en mai 2001. Créée par Mel et Patricia Ziegler, également fondateurs de la marque Banana Republic, le site de "sportswear athlétique" avait levé des dizaines de millions de dollars en l'an 2000 avant de mettre la clé sous la porte. Principale raison : le taux de retour des habits achetés par les internautes était de l'ordre de 80%. La ligne de vêtements taillait volontairement deux tailles en dessous de ce qu'indiquait l'étiquette. Même les maigres étaient révoltés.



La collection de touillettes [perso.club-internet.fr/papilon/]



Après les sous-verre, les allumettes et autres bouchons de champagne, voici une nouvelle collection qui sent le zinc, celle des touillettes à coktail. Allez-y, il n'y en n'aura pas pour tout le monde !

Le million, le million…

Finance Net, la société éditrice du site Boursorama, vient d'acquérir la totalité du capital de la société Ad Play, qui gère la loterie en ligne Emilio.com. De la à en conclure qu'on a plus de chance de gagner de l'argent à la loterie plutôt qu'en bourse, il n'y a qu'un pas...



En avant les fausses pubs !
[perso.wanadoo.fr/mainblanche/pagmonta/index.html]



La partie Montages Majeurs du site Main Blanche vous propose une galerie de publicités détournées par photo montage. C'est rigolo et ça rappelle un peu ce que faisait jadis le magazine Hara-Kiri !

Test de QI
[www.queendom.com/tests_french/iq/iq_fr.html]

Si vous avez toujours douté de vos capacités intellectuelles, voici un petit test de QI en ligne. A plus de 130, vous ferez partie de l'31334 du web…

Bertelsmann tient à Napster

L'enfant terrible du peer-to-peer n'est plus que l'ombre de lui-même. Doublé de toutes parts, tant sur l'échange gratuit par Gnutella que sur la vente payante par Pressplay, Napster reste englué dans ses problèmes avec la justice. En outre, son projet de plate-forme payante a pris du retard en raison des difficultés de négociation avec l'industrie du disque. Le nouveau site, qui devait ouvrir durant le premier semestre 2002, ne verra le jour probablement que courant 2003. Du coup, la société a annoncé une vague de licenciements. Pour couronner le tout, les rumeurs font état de conflits entre les associés de Napster. Pour autant, Bertelsmann, qui aurait déjà dépensé près de 100 millions d'euros dans le sauvetage de la société, est d'accord pour en prendre totalement les rennes. Thomas Middelhoff a indiqué être prêt à débourser quelques dizaines de millions d'euros pour boucler l'opération. Ce qui fait tout de même cher pour un site qui n'a plus eu d'activité depuis près d'une année...

> Napster reste englué dans ses problèmes avec la justice.

Le cyber-corbeau accuse pere-noel.fr

Mi-février, la rédaction de Netbug et nombre de ses collaborateurs externes ont reçu un mail d'un internaute anonyme, prétendant être un ancien collaborateur du site d'e-commerce [pere-noel.fr]. Dans ce message, que près de 80 000 personnes pourraient avoir reçu, l'auteur attaque le site, en avançant que "*30% de nos commandes ne sont délibérément pas livrées*", qu'il "n'y a et n'y aura jamais d'interlocuteur" à la hot-line du marchand, et que tout ceci ne serait que "*le fruit d'ordres donnés par la Direction*". Ces accusations graves, qu'il convient bien entendu de considérer avec prudence, constituent cependant un point de résonance important à la grogne croissante de certains clients mécontents. Pour [Pere-noel.fr], c'est tout autant le contenu de la lettre, que le fichier de contacts utilisé par le corbeau, qui pose problème. D'après notre confrère de [01net.com], une enquête aurait été ouverte par le SRPJ de Lyon pour "intrusion et dégradation de données informatiques", laissant penser que les destinataires de la lettre anonyme seraient issus du fichier client du site d'e-commerce. Ce qui pose, à ce stade, la question de la sécurité des données chez [pere-noel.fr].

PIRE TO PIRE

Le chiffre de l'année !

Plus de 60 milliards d'euros : c'est la dette colossale de France Télécom. Dans un monde virtuel, c'est un peu comme si chaque français avait donné 1000 euros à France Télécom pour financer son développement…

BRÈVES

▶ Proverbe startupper

N'accepte jamais un job dans une société dont le nom contient le mot "free"

La fin des forums non modérés ?

Fin mai 2002, le Tribunal de Grande Instance de Lyon rendra sa décision sur un litige opposant le site marchand [pere-noel.fr] au site de consommateurs [Defense-Consommateur.org]. Ce dernier a en effet accueilli sur ses forums un grand nombre de témoignages virulents contre le cyber-marchand, qui a jugé ces interventions diffamatoires et injurieuses. [Pere-noel.fr] réclame 300 000 euros de dommages et intérêts à l'administrateur du site. Pour sa défense, [Defense-Consommateur.org] a présenté lors de l'audience un nombre important de témoignages de clients insatisfaits visant à justifier la bonne foi des propos tenus sur les forums. En attendant le verdict du tribunal, une décision de justice prise en Suède, est susceptible de donner des cartouches aux avocats de [Pere-noel.fr]. Un tribunal de Stockholm a en effet condamné début mars le directeur éditorial du site Aftonbladet (l'un des principaux sites d'information suédois) pour n'avoir pas censuré les propos tenus par ses lecteurs au sein de ses forums. On notera cependant qu'il s'agissait de propos racistes et antisémites, bien plus sensibles que les attaques de clients échaudés par une mésaventure commerciale. Sur le fond cependant, beaucoup de spécialistes s'accordent à penser qu'une position identique de la part des tribunaux français signerait l'arrêt de mort des forums de discussion non modérés. Reste à savoir quel sort réserver à Usenet...

Pere-noel.fr réclame 300 000 euros de dommages et intérêts !



Le monde des illusions optiques [www.chez.com/illoptique/illoptique.htm]

Agrémenté de quelques explications fort judicieuses, ce site fait le tour des illusions d'optiques. Récréatif au début, il se transforme en une véritable galerie d'art au fil des pages.



Le marketing douteux de Verisign

Verisign, leader incontesté de l'enregistrement de noms de domaines dans le monde, emploie des méthodes marketing contestables. C'est ce que prétend Go Daddy Software, un petit "Registrant" américain qui a eu la surprise de voir que beaucoup de ses clients ne renouvelaient par leur nom de domaine chez Go Daddy, mais chez le mastodonte concurrent, Verisign. Après enquête, Go Daddy a mis la main sur un mailing émanant de Verisign, envoyé à un grand nombre de propriétaires dont les noms de domaines arrivaient à échéance. Intitulé "Avis de renouvellement", ce coupon permet au destinataire de renouveler son nom de domaine par retour de courrier. En outre, un petit paragraphe autorise Verisign à récupérer l'administration du nom de domaine. Beaucoup de clients semblent avoir signé ce document en toute bonne foi, sans imaginer changer de prestataire. Go Daddy, qui considère le courrier ambigu et malveillant, a annoncé son intention de porter plainte contre Verisign.

Le muséum d'Histoire naturelle [http://www.surnateum.org/]



Ayant à sa disposition les photos de quelques reliques sacrées, divines ou démoniaques, ce site se propose de vous présenter le surnaturel au travers de l'histoire comme si vous étiez dans un musée, textes écrits par de talentueux conteurs à l'appui. On regrette néanmoins l'iconographie limitée.

La carte bleue virtuelle : c'est du concret !

Voilà une nouvelle qui devrait encourager (enfin !) les français à effectuer leurs achats de façon plus détendue sur Internet !
La Caisse d'Epargne et la Société Générale viennent en effet d'annoncer la création de l'e-Carte Bleue, une carte de paiement virtuelle ! Comment ça marche ? C'est très simple. Après s'être inscrits auprès de leur banque, les clients pourront obtenir, pour chaque achat qu'ils effectueront sur Internet, un numéro qui ne servira qu'une seule fois ; en d'autres termes, l'e-Carte Bleue n'a pas un seul numéro qui sert de sésame ("achat, ouvre-toi !"), comme pour les cartes bleues traditionnelles, ce qui constitue précisément le handicap de ces cartes quand il s'agit de faire l'acquisition d'un produit sur Internet.
Un logiciel générera l'attribution de ces numéros uniques, il suffira au client d'entrer son identifiant et son mot de passe. D'autres banques françaises devraient d'ici quelques mois mettre en place un système identique, parmi elles on trouve La Poste, le Crédit Lyonnais et la Banque Populaire.

Noms de domaines frelatés

“Une nouvelle extension vient d'arriver : ".usa" ! C'est neuf, c'est chaud, c'est ce qui vient de prendre le monde comme une tempête ! Qui veut d'un ".com" alors qu'il est désormais possible d'avoir un ".usa" ? Enregistrez votre nom de domaine en ".usa" dès aujourd'hui en exclusivité sur [www.dotusa.com]". Ce message publicitaire reçu par des milliers d'internautes en a, bien entendu, fait craquer plus d'un. Pour 59 dollars, il était possible de réserver son nom de domaine en ".usa" ou encore en ".brit", pour les britanniques. Mais une fois l'enregistrement terminé, le nouveau propriétaire se trouvait bien en peine : contrairement au ".com" ou au ".fr", ces extensions ne sont pas reconnues par l'autorité suprême du net, l'ICANN, et n'ont donc aucune utilité ! Cette vaste escroquerie mondiale, orchestrée par une société britannique, a été démantelée par la justice américaine.

> **Enregistrez votre nom de domaine en ".usa" dès aujourd'hui !**

Mais on remarquera que dans l'histoire, ce que les américains ont le moins apprécié est l'opportunisme sordide de la société qui avait envoyé son message publicitaire, juste après les attentats du 11 septembre 2001, avec l'accroche suivante : "*Soyez patriote, achetez un ".usa"*". C'est qu'on ne plaisante pas avec ces choses là.

PIRE PAUL JACQUES

Pire, Paul, Jacques

Rick Belluzzo s'en va !

Le directeur général de Microsoft, Rick Belluzzo (un nom qui évoque un film de Martin Scorsese), quittera en mai prochain ses fonctions. Rick Belluzzo souhaite créer sa propre société. Good luck, Rick !

La webcam ultime [www.loup.org/webcam/fr_webcam.html]



Il fallait oser, ils l'ont fait ! La webcam de ce site réussit la prouesse de filmer quelque chose d'original : l'intérieur de son emballage d'origine.

Les bons comptes de Loft Story

Ça y est ! Loft Story 2 devrait avoir commencé son cirque au moment où vous lirez ces lignes. A partir du 11 avril, douze nouveaux candidats devraient se voir enfermés pour le pire. Bien entendu, M6 compte beaucoup sur le web pour rentabiliser son émission. Pour 1,68 euro par mois, les internautes pourront par exemple visionner des vidéos exclusives et participer à des "chats" avec les candidats recalés. Bien entendu, les revenus publicitaires contribueront amplement au chiffre d'affaires : l'année dernière, le site officiel avait affiché plus de 250 millions de pages… Enfin, M6 compte aussi sur les SMS en proposant aux utilisateurs de téléphones portables, de recevoir, pour 7 euros, les alertes SMS sur l'actualité de l'émission. Rappelons que pour bien motiver les spectateurs, face à la Coupe du Monde de Football diffusée au même moment sur TF1, M6 a pris deux décisions stratégiques : il y aura seulement 10 lits pour 12 candidats et il y aura une caméra dans la piscine….

Un spammer attaque son fournisseur

Une société d'e-marketing direct (de celles qui envoient des milliers de messages à des internautes fatigués de voir leur boite à lettres encombrée) vient d'attaquer en justice ses fournisseurs d'adresses email. Virtumondo, société basée à Kansas City, accuse en effet Mindset Interactive et Inirv Inc, de lui avoir vendu un fichier d'adresses frelatées. Les deux sociétés incriminées prétendaient que les adresses avaient été récupérées en accord total avec leurs propriétaires (opt-in). Mais l'utilisation du fichiers par Virtumondo s'est révélée désastreuse : nombre d'adresses étaient fausses et beaucoup de correspondants se sont révélés très fâchés d'être démarchés sans avoir donné leur autorisation. Le patron de Virtimondo, âgé de 22 ans, a demandé au tribunal des dommages et intérêts pour le préjudice commercial...

Net-économie : il n'y aura pas de reprise

Selon le très sérieux cabinet d'analyse Gartner, il n'y aura pas de reprise de la Net-économie avant au moins la mi-2003. Et le vice-président de Gartner de rajouter : "les revendeurs de matériel et les éditeurs de logiciels vont continuer à souffrir pendant les douze prochains mois". Pourquoi ? A priori, les société ont tellement investi lors du passage à l'an 2000 (la peur du bug était surtout une bonne occasion pour racheter enfin du matériel neuf et les plus récents logiciels) qu'elles ont, deux ans après, toujours plus de cartons à ouvrir que de sous dans leur porte-monnaie. Du coup, des PME aux grandes entreprises, en passant par les administrations, on se demande encore comment déployer de manière optimale dans les bureaux le hard et le soft qui attend sagement dans la cave.

BRÈVES

▶ Faut pas gâcher !

La société d'étude Gartner group indique que durant l'an 2001, 20% des budgets informatiques dans les entreprises ont été dilapidés. Parmi les investissements gaspillés, l'achat de machines et d'infrastructures réseau surdimensionnées arrivent en premier. Suivent la configuration inutile des logiciels ou encore la centralisation défaillante des achats de licences. Enfin, le nombre de projets engagés qui n'ont jamais vu le jour ("surtout durant la folie de l'e-business" précise l'étude), a largement pesé sur les comptes des entreprises.

BRÈVES

▶ C'étaient mes courses.com ?

Les supermarchés Casino et Rallye envisageraient d'arrêter totalement les activités de leur filiale [c-mescourses.com]. Il s'agirait pour le groupe d'une décision stratégique lié à un constat plutôt pessimiste : il n'y aurait pas de potentiel d'évolution possible du marché des ventes sur Internet. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le site de [c-mescourses.com] est toujours en activité. Heureusement, d'ailleurs, car aujourd'hui c'est le jour de mes courses !

▶ Sur la route du Site59.com

Le site de voyages en ligne [travelocity.com] a récemment annoncé qu'il s'était porté acquéreur de l'un de ses confrères, [site59.com], spécialisé, à l'instar de [lastminute.com] dans la vente de voyages "dernière minute". Selon nos informations, [Travelocity.com] souhaite bien séparer les deux entités, et faire de [Site59.com] un site spécialisé dans la réservation de chambres d'hôtels. Bon voyage !

PIRE TO PIRE

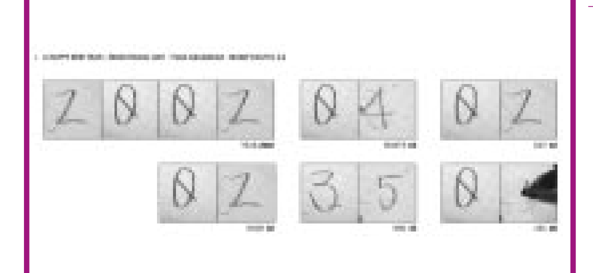
Alcatel : moins 5 milliards d'euros, et hop !

Il est des records que certaines sociétés s'abstiendraient bien d'avoir ! C'est le cas d'Alcatel qui a enregistré sur son exercice 2001 une perte de 5 milliards d'euros ! On ne peut que leur souhaiter de retrouver une meilleure forme pour leur exercice 2002 !

Tout le monde peut se tromper !

AOL toujours sur le devant de la scène internet revient cette fois car il est accusé d'avoir émis des factures auprès de milliers de consommateurs qui n'avaient jamais rien commandé ! Les produits soi-disant commandés qui allaient de livres à des chaînes hi-fi, étaient expédiés aux clients, même si ceux-ci les refusaient de manière catégorique ! Voilà en tout cas une façon bien "militaire" de faire du commerce !

Art : enfin une vraie idée ! [yugop.com/ver3/stuff/03/fla.html]



Alors là… chapeau ! Le créateur japonais Yugo Nakamura a réalisé sur son site une œuvre artistique plutôt étonnante. Il s'agit d'une horloge. Tout le génie de sa conception réside dans le fait que chacun des chiffres de l'heure et de la date se voit régulièrement gommé et réécrit au crayon par l'auteur au fil du temps qui passe. On n'a jamais regardé sa montre avec autant d'émerveillement !

Les 35 heures à l'américaine

Vignette, startup américaine spécialisée dans les solutions éditoriales ruineuses, est en proie à de multiples difficultés. Afin de palier à ses mauvais résultats, Greg Peters, le patron de la société, a envoyé à l'ensemble de ses collaborateurs un email pour leur proposer un "Voluntary Salary Exchange Program". Durant six mois, les salariés qui le souhaitent pourront troquer la baisse de salaire qu'ils consentent en stock-options. Pour ceux qui considèrent que les stocks options sont de la monnaie de singe, il est aussi possible d'échanger une minoration de salaire contre des jours de congés. Une version américaine des 35 heures qui donnerait une attaque cardiaque à Marc Blondel...

> Les salariés qui le souhaitent pourront troquer la baisse de salaire qu'ils consentent en stock-options !

Télé-réalité : Noos est à vendre !

Le groupe Suez a officiellement annoncé qu'il souhaitait se séparer de son activité de télévision câblée incarnée par l'entité Noos. En d'autres termes, Noos, qui comprend quand même 900 000 abonnés, est à vendre. Qui serait susceptible d'être intéressé par ce rachat ? A priori on ne se bouscule pas encore au portillon pour faire des offres à Suez. Néanmoins, des acteurs prédominants du secteur internet pourraient tout à fait y voir une bonne opportunité de se faire une place européenne au soleil dans le domaine de la télévision câblée... parmi eux, on pourrait citer AOL Time Warner et Liberty Media.

Un tiers de vos emails, c'est de la pub

Le cabinet d'analyse NetValue vient de révéler le résultat pour le moins affligeant d'une étude : 37% des emails que reçoit mensuellement chaque internaute français sont… de la pub ! En moyenne, les utilisateurs ont ainsi réceptionné 33 courriers électroniques durant le mois de décembre et, parmi ceux-ci, 12 étaient de nature promotionnelle. Sur la globalité du paysage Internet en France, on estime donc que ce sont en tout 75,6 millions de "e-publicités" qui ont circulé peu avant les dernières fêtes de fin d'année. Et ce chiffre ne ferait qu'augmenter ! En tête des annonceurs coupables de cette pollution on trouve les fournisseurs d'accès payants (46,8%), les revendeurs de musique et de littérature (19,5%), les loteries gratuites (19,2%), les fournisseurs d'accès gratuits (13,4%) et les agences de voyage (12,2%).

Les morts vivent sur le net (puisqu'on vous le dit !) [www.dialogus2.org]



Vous n'avez jamais eu l'occasion, de son vivant, de dire à Serge Gainsbourg combien vous appréciez son talent ? De même, vous aimeriez bien savoir qui se cache dans la tombe du soldat inconnu ? Un petit échange musical avec John Lennon vous séduirait ? Bref, vous l'aurez compris, ce site vous propose de dialoguer sans mise en scène macabre ou rocambolesque avec des célébrités disparues ! Y compris tout de même avec des personnages fictifs comme Mary Poppins ou Merlin l'enchanteur! Un petit bijou du net, vraiment. Dialogus, vraimus amusus !

Homme over-clocké

Dans la série "on prend les mêmes et ont recommence", je voudrais le deuxième cyborg de l'humanité, qui se trouve être le même que le premier... vous me suivez ? Sorte de docteur Frankenstein de notre époque, Kevin Warwick, chercheur en cybernétique de métier, s'était déjà, en 1998, implanté un bout de silicium dans l'avant-bras. Il revient donc en 2002, après s'être greffé une puce électronique reliée par des électrodes au nerf médian du poignet. Mais pourquoi veut-il absolument recevoir des corps étrangers comme ça ? Maladie mentale ou vraie recherche scientifique ? Cette expérience servirait en fait à rassembler des informations sur les impulsions nerveuses qui commandent les mouvements des membres afin de les réutiliser notamment dans le traitement des paralysés.

> **Il veut réutiliser des membres à des fins thérapeutiques**

BRÈVES

▶ Les mariés de l'an 2002

La ville d'Issy-les-Moulineaux, résolument orientée vers l'utilisation des nouvelles technologies a récemment inauguré le premier mariage électronique ! Adieu banquet, champagne et tenues guindées, les époux très "cyber" ont juste signé les registres électroniques de la mairie ! Pratique et économique, le "cyber-mariage" pourra en plus vous éviter bien des soucis comme par exemple de savoir quelle place attribuer dans le plan de table à votre tante Josette que toute la famille trouve insupportable !

▶ Pan sur la souris

"Au sujet de Netbug n°3 Les conditions de travail de vos relecteurs doivent être inhumaines. Page 23 du n°3 de Netbug, l'article "Clients d'Amazon, alors, euros ?", vous mettez ce site en boîte pour sa façon de convertir les francs en euros. Juste à côté, dans l'article "Sakés japonais", vous vous prenez le pied dans le tapis en convertissant 1 859$ en 13 800 euros !" Nils.

Etes-vous fichés aux Renseignements Généraux ?

Des militants pour les droits de l'homme et la protection de la vie privée ont décidé de lancer [www.renseignementsgeneraux.net], un site web invitant chacun à faire valoir ses droits en matière de fichiers administratifs : droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'oubli, tous prévus par la Loi Informatique et Libertés. Le site insiste sur l'importance de trois fichiers : celui des RG, celui de la police judiciaire (STIC ou Système de Traitement des Infractions Constatées) et celui du Système d'Information Schengen (SIS), l'instrument de gestion des flux transfrontaliers. Si, légalement, chacun dispose d'un droit de consultation, ces fichiers ne sont pas directement accessibles par les personnes concernées. Il faut donc en faire la demande via la CNIL. Encore convient-il de savoir formuler sa requête : [www.renseignementsgeneraux.net] met donc à la disposition des internautes une copie du courrier qu'il faut envoyer à la CNIL. Attention, la réponse n'est pas forcément détaillée. Le demandeur peut même se voir signifier un refus pour cause "d'atteinte à la liberté de l'Etat".

Google versus Alzheimer

On connaissait déjà le projet Seti@home (qui met à contribution les capacités inexploitées de votre ordinateur pour "écouter" d'éventuels signes de vie extraterrestre dans l'espace), voici maintenant le Folding@home. Il ne s'agira plus cette fois de se prendre pour Jodie Foster dans *Contact* mais plutôt - en restant dans le domaine des comparaisons - pour Pasteur ou Marie Curie, puisque ce projet est dédié à la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Lancé en septembre 2000 par le département chimie de l'université américaine de Stanford, le projet Folding@home a pour but de comprendre comment s'assemblent les protéines ("folding" vient du verbe "plier" en anglais, par analogie aux protéines qui se "plient" quand elles s'associent). Et le recours au "calcul distribué", comprenez par là l'utilisation d'un petit programme sur des milliers d'ordinateurs d'internautes volontaires permettant au final de traiter un grand nombre de données scientifiques, s'avère être nettement plus rapide et rentable qu'un seul super-ordinateur pour simuler toutes les combinaisons possibles entre les protéines. Mais la nouveauté d'un tel projet réside cette fois dans le fait que le populaire moteur de recherche Google s'apprêterait à mettre à la disposition de ses internautes une barre d'outils téléchargeable intégrant le programme de calcul de l'université américaine. En tablant sur les propres chiffres de Google (150 millions de requêtes dans le monde chaque jour), Alzheimer a du souci à se faire.

BRÈVES

▶ Oussama bien vivant ?

Le quotidien arabe *Al Qods al-Arabi*, basé à Londres, a affirmé fin mars avoir reçu un message électronique d'Oussama ben Laden. L'email, qui relance les spéculations sur le sort du terroriste, a été "jugé authentique". On peut cependant se poser la question du critère d'authenticité. Etait-ce que l'email émanait d'un certain oussama@hot mail.com ? A la rédaction de Netbug, nous avons reçu hier deux emails de la Callas et des Beatles.

▶ Tueur à gage sur Internet

Une jeune coréenne de 23 ans a récemment été arrêtée par la police de son pays parce qu'elle avait engagé un tueur sur Internet pour se débarrasser de sa propre mère ! La jeune femme aurait pris cette décision suite aux critiques constantes de sa mère concernant ses achats démesurés ! Un étudiant de 18 ans aurait donc étranglé la femme âgée de 55 ans ; la fille indigne a "trouvé" son tueur à gages sur un site web spécialisé dans ce domaine. N'insistez pas, vous n'aurez pas l'adresse.

Le TOP de ma boîte MAIL

Sites adultes : ils ne savent plus quoi inventer

Le spamming pour les sites adultes atteint des sommets dans l'art de la rhétorique pour arriver à convaincre les internautes de s'abonner à un web lubrique. Voici un exemple d'email reçu à la rédaction : "Salut, j'espère que tu vas bien. J'ai enfin fini mon déménagement et je tiens à te remercier pour ton aide. Par contre, j'ai perdu mon carnet d'adresses... Autre chose, je me suis mis sur Internet et je publie toutes mes photos sur mon site www.censuré.com. De toute façon, on se voit toujours le 30 chez Karine. A bientôt. Sophie".

Pour peu, on y croirait.

Tous chez Jospin !

Désormais, on ne peut compter sans internet. Y compris pour la campagne présidentielle ! Evidemment, des internautes qui se pensent plus malins que les autres en profitent, à tort ou à raison, nous ne sommes pas là pour en juger. Ainsi, fin mars, des dizaines d'internautes ont été "spammés" par un individu se réclamant du parti socialiste.

Le spam en question invitait les destinataires à se rendre dans le local de campagne de Lionel Jospin le jeudi 28 mars (trois jours seulement avant Pâques, un vrai péché !) pour une présentation du programme du candidat socialiste "suivi d'un buffet campagnard". Le message du plaisantin n'allait quand même pas jusqu'à préciser la tenue qu'il fallait revêtir pour l'occasion. Une date en tout cas qu'il valait mieux ne pas avoir notée sur son agenda car il s'agissait purement et simplement d'une fausse invitation, émise par un plaisantin qui voulait rigoler aux frais de Lionel : c'est dire l'ambition qui l'animait ! Ce canular n'a pas été sans conséquence pour le parti socialiste, car ses responsables ont dû répondre à de nombreux emails d'insultes dans lesquels les expéditeurs se plaignaient qu'on se soit servi de leurs adresses !

Pas vu, pas pris, l'auteur du canular est resté anonyme, on ne sait qu'une chose, le message émanait d'une adresse "@partisocialiste.fr" (avouez quand même que ça fait très sérieux et officiel). Le parti de Lionel Jospin a porté plainte et une enquête a été ouverte. Qui a dit que les présidentielles étaient ennuyeuses ?

Rendez-vous chez moi pour une présentation de mon programme et un buffet campagnard !

L'auteur du canular est resté anonyme !

Interdiction de faire pipi sur le web

La très sérieuse Cour de Justice Suprême de Caroline du Sud vient de faire passer une loi : il sera désormais interdit de vendre de l'urine humaine par l'intermédiaire du web. Bon, jusque-là on se dit qu'on est bien contents de ne pas habiter en Caroline du Sud, parce que si c'est pour payer des impôts qui servent de salaire à des gugusses capables d'accoucher de lois sur le pipi ayant un rapport avec Internet, on aurait de quoi attraper une constipation de la vessie. Mais, à la surprise générale, il s'avère que cette loi a bel et bien été motivée par un fait beaucoup moins grotesque qu'il n'y paraît : Kenneth Curtis vendait de l'urine humaine sur le web. Un pervers ? Pas du tout, l'objet de son commerce, prenant la forme de poches de la taille d'un paquet de cigarettes sous pli discret, consistait à fournir aux cadres junkies et autres héroïnomanes en entretien d'embauche la garantie d'un test négatif lors d'un contrôle de prise de stupéfiants. A noter que la Cour de Justice Suprême a préféré faire publier la loi avant de condamner Kenneth Curtis, histoire qu'il cesse ses activités avant que tout le monde se ridiculise dans un procès… qui sent le pipi. L'intéressé a donc pris la décision qui s'imposait : il a déménagé en Caroline du Nord pour poursuivre ses activités.

Fan de Peter Pan [www.pixyland.org/peterpan]



Randy a 48 ans. Il habite Tampa en Floride. Son truc, c'est Peter Pan, le héros elfique de Walt Disney. Et depuis des années, Randy s'habille en Peter Pan : chaussons verts pointus, collant vert moule-tout, chapeau vert orné d'une plume… Randy prétend qu'il n'a pas peur du ridicule et on peut affirmer que cela tombe plutôt bien !

La page des femmes laitues [www.lettuceladies.com]



L'association "PETA" (People for the Ethical Treatment of Animals, en bon français "Personnes pour un traitement éthique des animaux") attaque tout ce qui met en danger la vie de nos amis les bêtes : du traitement le plus révoltant (tests en laboratoires) au sort le plus commun (filet de 200 grammes dans votre assiette). Bien entendu, c'est sur ce dernier front que le combat est le plus difficile. Du coup, PETA a imaginé un excellent stratagème marketing pour convaincre la populace nourrie au bigmac de troquer le steak contre le soja : les "lettuceladies" (comprenez les "femmes laitues"). Elles sont à moitié nues, vêtues seulement de feuilles de laitues, et véhiculent un discours militant sur leur site et lors de happenings politiques : non à la viande, devenez végétariens ! Sur [www.lettuceladies.com], il est possible de commander des photos dédicacées et de trouver des recettes végétariennes "pour être belles et sexy". Du coup, le bouillon aux navets me semble beaucoup plus appétissant…

Voyeur de dealers

Nous l'appellerons John. John en a assez. Il vit près de Minneapolis aux Etats-Unis, dans un quartier soumis à la loi des dealers. Le va et vient des drogués et de leurs pourvoyeurs est incessant. Tout cela, en pleine journée, au milieu des enfants qui rentrent de l'école et des vieilles dames sorties acheter une salade. Bref, John en a assez. Alors, il a décidé de jouer les sous-marins. De son appartement, il a braqué une webcam vers la rue et a commencé à photographier les acteurs de ce sombre marché. Son site [crackcam.freeservers.com] est donc une collection de clichés de personnages anonymes, consommateurs et vendeurs. John a également pris en photo des plaques minéralogiques. En livrant ses images aux internautes, il espère que certaines personnes seront reconnues et livrées à la police… Une initiative dont on ne sait imaginer le résultat.



BRÈVES

Webcamasutra

Les galipettes de Chu Mei-feng, personnalité politique taiwanaise, avec un homme marié, ont fait le tour du net (voir Netbug n°3). Les images, prises à l'insu de la jeune femme par un détective privé avec, semble t-il, une webcam, ont contribué à relancer le marché des périphériques informatiques en Chine. Le China Daily rapporte en effet que les magasins ont été pris d'assaut et que les mini-caméras sont devenues une denrée très prisée. Pour rejoindre les chambres à coucher ?

Meyssan le canular !

Le président du Réseau Voltaire (je répète, le Réseau Voltaire) surmédiatisé entre autres pour ses nombreuses attaques à l'encontre du parti de Jean-Marie Le Pen, Thierry Meyssan, est à l'origine d'une info liée aux attentats du 11 septembre qui prétend qu'aucun avion ne se serait écrasé sur le Pentagone. Cette "affirmation" de Voltaire, décidément très illuminé même quelques siècles après, a été appuyée par la publication de photos, et tellement bien relayée par le biais d'Internet, qu'elle a pris une dimension de complot mondial ! Au point même que Thierry Ardisson himself, a été jusqu'à recevoir Thierry Meyssan dans son émission du 16 mars dernier, *Tout le monde en parle* (remarquez, c'est bien logique vu que tout le monde en parle…). Le lendemain, *Al-Watan*, le célèbre quotidien Arabe, a publié une interview de Monsieur Meyssan sans y apporter aucune distance vis à vis de la thèse de l'interviewé. On nous cache tout, on nous dit rien…. Apprenez tout de même que le site internet du Réseau Voltaire, moins d'un mois près les attentats, avait déjà mis en cause la thèse officielle du gouvernement américain. Dès lors, le site de l'association connaît un véritable succès, et enregistre près de 1500 visites par jour. Dans la famille Meyssan, le fils entre alors en scène, Raphaël, qui vient lui aussi appuyer la thèse de son brillant papa : "*on nous raconte que l'avion s'est complètement désintégré (…) mais on retrouve à plusieurs dizaines de mètres de l'explosion un morceau de carlingue tordu, mais pas calciné* ", étrange, non ? Dès le 22 février, le site enregistre 15 000 visites par jour. Evidemment, la théorie de Meyssan se propage à vitesse grand V via les forums de discussion. A la mi-mars, le site pointe 85 000 visites... par jour ! Heureusement, de telles théories ne font pas l'unanimité. Le site Hoaxbuster [hoax buster.com] spécialiste du démantèlement des canulars circulant sur Internet ne semble pas étonné par cet engouement et annonce que cette "théorie du non-avion" a tout des allures de rumeur "*dans un contexte de défiance de l'opinion française depuis la guerre du Golfe vis-à-vis de la capacité du gouvernement américain à dire la vérité, la façon dont a été posée la question de la présence de l'avion, ne pouvait guère générer qu'une rumeur*". Thierry Meyssan-(complexe).

> **Heureusement de telles théories ne font pas l'unanimité.**

BRÈVES

SMS et jeux vidéo : l'axe du mal

Une étude britannique met en valeur le danger que représente l'envoi de SMS et l'utilisation des jeux vidéo par les adolescents. Radiations des téléphones ? Multiplication des risques d'épilepsie ? Non, cette fois-ci c'est les TMS (troubles musculo-squelettiques) qui guettent les utilisateurs crispés sur leurs claviers ou leurs joysticks. Et la peste bubonique, c'est pour quand ?

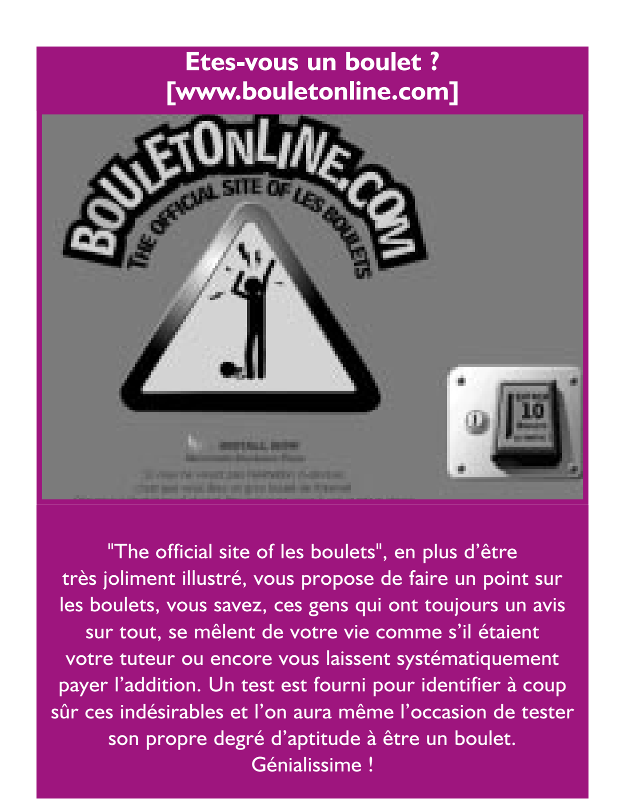
Chirac et Jospin, derniers de la classe !

Une étude initiée par Le Journal du Net a démontré que les sites des deux têtes de liste des prochaines élections présidentielles se révèlent les moins fiables et les moins accessibles de tous les sites-candidats ! D'après cette étude, c'est le site du candidat des verts, Noël Mamère, qui se serait révélé le plus fiable et le plus facile d'accès !

Une raclée pour Google

Voici un nouveau sport : mettre une chicorée à [google.com], ce que les américains appelle le "Googlewacking". Prenez tout d'abord le meilleur moteur de recherche du net qui référence plus de deux milliards de pages. Effectuez une requête sur deux mots (ni plus ni moins, sans guillemets, ni opérateurs logiques)… et essayez d'obtenir une seule et unique réponse ! Qu'on se le dise, l'exercice est plutôt difficile, tant Google a engrangé un grand nombre de termes dans sa base. Mais il n'est pas impossible : au chapitre des termes anglo-saxons, signalons par exemple "ambidextrous scallywags" (chenapans ambidextres). En français, "danseur cégétiste" a été trouvé par votre serviteur. En fonction de la qualité de votre trouvaille (il faut aussi qu'elle soit amusante), vous pourrez faire partie de l'affichage sur le site officiel [www.googlewhack.com]. Réservé à ceux qui aiment les records inutiles : à l'instant même où vous serez sélectionnés pour paraître sur le "hit parade" de [www.googlewhack.com], il existera plus d'une occurrence potentiellement identifiable par Google sur Internet ! Envoyez vos plus belles trouvailles à netbug@posse-press.com !

Etes-vous un boulet ? [www.bouletonline.com]



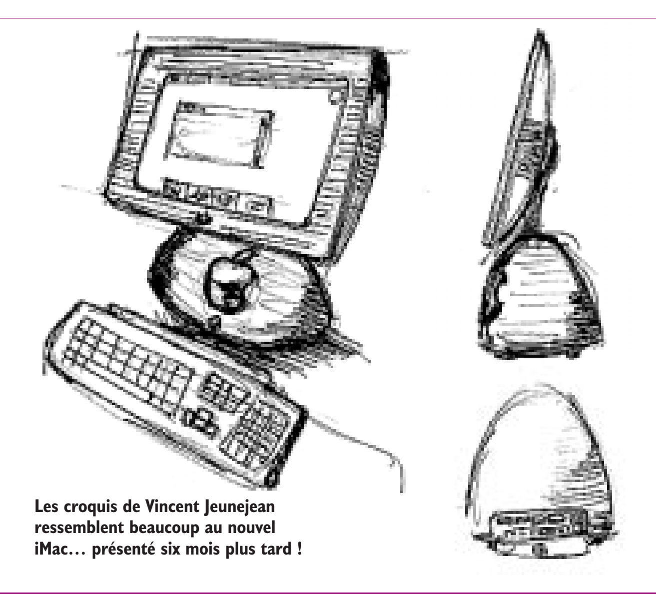
"The official site of les boulets", en plus d'être très joliment illustré, vous propose de faire un point sur les boulets, vous savez, ces gens qui ont toujours un avis sur tout, se mêlent de votre vie comme s'il étaient votre tuteur ou encore vous laissent systématiquement payer l'addition. Un test est fourni pour identifier à coup sûr ces indésirables et l'on aura même l'occasion de tester son propre degré d'aptitude à être un boulet. Génialissime !

Internet, lieu d'asile politique ?

Considérer Internet comme pays d'asile politique, pourquoi pas ? c'est en tout cas l'idée qu'a eue un collectif d'artistes autrichiens vivant pour la plupart en France. Ces artistes décidément très créatifs ont en effet créé un site [www.autricheculture.org] (à ne pas confondre avec un site où l'on vanterait l'élevage d'autruches) afin de mettre en avant le dynamisme artistique des autrichiens tout en protestant contre la politique culturelle menée par le gouvernement teinté d'extrême droite du pays. Dans ce collectif on trouve notamment Robert Fleck, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Nantes et autrichien d'origine qui s'indigne et s'inquiète de voir que la politique en matière d'art ouverte et généreuse mise en place entre 1980 et 1990, a cédé la place à la censure. Le but du site internet [www.autricheculture.org] est de mettre en place un réseau d'artistes apte à proposer une alternative à la "culture officielle" autrichienne. Encore une fois, la puissance d'Internet permet cette mobilisation et rassemble les artistes ; des dates d'expositions indépendantes se voient ainsi communiquées sur le site, qui regroupe actuellement plus de 200 artistes d'origine autrichienne ; une sorte d'institut culturel en ligne en quelque sorte ! [autricheculture.org] pourrait peut-être faire des émules…

Nouvel iMac : Apple a copié ?

On se demandait de quel cerveau enrhumé avait bien pu sortir le design du nouvel iMac. Eh bien il se pourrait bien qu'il ne soit pas l'œuvre d'Apple mais d'un belge (ça ne m'étonne pas, tiens !) totalement indépendant et répondant au nom de Vincent Jeunejean. Le designer amateur s'était en effet amusé à dessiner exactement la fameuse forme sphérique surplombée d'un écran plat et à la publier sur le site [theapplecollection.com]… plus de six mois avant la sortie du nouvel iMac ! Notre Nostradamus avait même placé au bon endroit le logo et chacun des connecteurs externes de la bête. Incroyable. Du coup, on se le demande si Apple n'aurait-il pas tout simplement copié son projet sans rien dire à personne ? Vincent Jeunejean a cherché à le savoir en envoyant un email à Steve Jobs lui-même… lequel est resté sans réponse ! La presse Mac s'est alors emparée de l'affaire, histoire d'être bien sûre que l'information remonte jusqu'à Cupertino. Mais, là encore, la firme à la pomme fait la démonstration d'un bien étrange silence.



Les croquis de Vincent Jeunejean ressemblent beaucoup au nouvel iMac… présenté six mois plus tard !

La lettre "419"

Connaissez-vous la "lettre "419" ? Ce doux surnom a été donné par les autorités nigérianes (en référence à un article du code pénal) à un type d'arnaque bien spécifique : l'arnaque à "l'avance sur frais". Tout commence par un email qui vous est envoyé par le fils d'un sombre roi africain. Ce dernier a amassé une fortune colossale, mais sa descendance, en disgrâce au sein d'un pays miné par la corruption, ne peut en profiter.

Du coup, le fils dans l'embarras vous demande de faire sortir du pays l'argent immobilisé. En contrepartie du service rendu, 30% de la prétendue fortune royale vous sera rétrocédée. Cette histoire à dormir debout, certains internautes crédules s'y sont laissés prendre. La suite prouve malheureusement qu'il s'agit d'une belle arnaque : le pseudo prince africain, lorsqu'il sent qu'il a affaire à un pigeon, demande une avance sur frais "pour régler les détails administratifs et payer les dessous de table". Cette avance sur frais, de quelques milliers d'euros, est censée n'être "qu'une pacotille" face au millions d'euros que l'opération doit rapporter.

Mais, bien entendu, l'arnaqueur a tôt fait de disparaître lorsqu'il a reçu l'avance en question.

Face à la montée de ces arnaques, qui ternissent l'image de certains pays d'Afrique, le gouvernement nigérian a décidé d'ouvrir un site pour détailler le modus operandi des voleurs. On apprend ainsi sur [www.nigerianfraudwatch.org] que le fameux prince africain peut, en fonction des versions de l'arnaque, être : un businessman ayant négocié un contrat juteux dans le domaine des vaccins, un ancien patron de la ligue nationale nigériane de football, le frère d'un chef de guerre africain assassiné, un citoyen américain ayant récupéré des diamants...

Cette histoire à dormir debout, certains internautes s'y sont laissés prendre…

Mais le site va plus loin en détaillant les mésaventures des pigeons les plus stupides : ceux qui ont donné une procuration sur leur compte bancaire personnel aux fameux fils du roi (compte qui, bien entendu, sera pillé), ceux qui ont souhaité en savoir plus en allant directement au Nigéria (et qui se sont fait confisquer sur place leur passeport en échange d'encore plus d'argent), ceux qui se sont doublement fait arnaquer en répondant positivement à un prétendu officier nigérian qui se proposait de retrouver le fameux arnaqueur (contre, bien entendu, une modeste rétribution qui elle aussi sera engloutie sans résultats)...

Bref, l'imagination des arnaqueurs est sans limites !

Y'a pas écrit "pigeon" ! (ben, si, justement !)

Le service de courrier par pigeons voyageurs de la police de l'état d'Orissa, en Inde, est menacé de fermeture à cause de son coût trop élevé et du recours sans cesse croissant au courrier électronique ! Encore une décision qui va venir ternir le chiffre du chômage des pigeons, déjà bien élevé dans ces lointaines contrées.

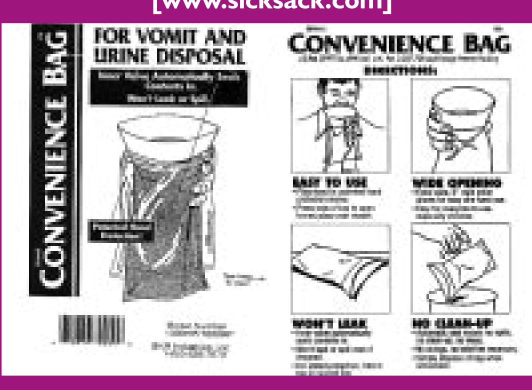
Plus sérieusement, vous apprendrez sans doute avec stupéfaction que ce système de courrier avait été mis en place en 1946 et compte aujourd'hui environ 800 pigeons, élevés, entraînés, nourris et blanchis dans 29 pigeonniers par 40 hommes d'un corps spécial de la police locale. La question qui vous brûle très certainement les lèvres est : un pigeon est-il plus rapide qu'un mail ? La réponse semblerait être oui, car dans ces régions victimes régulièrement de cyclones, inondations ou autres catastrophes naturelles comme celles des périodes électorales qui reviennent fréquemment, le courrier-pigeon semble être le moyen le plus sûr et le plus rapide, quelles que soient les circonstances, de faire parvenir un message.

Le service de courrier par pigeons voyageurs menacé par Internet !

Le gouvernement commence à penser que cette tradition ancestrale a certes bien du charme, mais qu'elle coûte trop cher... et invoque le fait que "*le service de pigeons doit être fermé parce que le port de messages par pigeon est dépassé à l'époque des communications électroniques*".

Non, vraiment ? Vous croyez ?

Le musée des sacs à vomi [www.sicksack.com]



Vous avez du temps à perdre… Passez donc voir le site [sicksack.com] qui présente une collection de "sachets de convenance", ces petits sacs en papier disponibles dans les avions en cas de mal de l'air. La collection compte plus de 400 sacs, issus de 260 compagnies aériennes et d'une centaine de pays. On trouvera des sacs assez anciens, dont ce sachet fabriqué par l'américain GKR Industries, imaginé pour tous les usages….

BRÈVES

▶ Zèle zélandais

Courant février, cinq juges néo-zélandais ont défrayé la chronique : une enquête interne venait en effet de révéler qu'ils avaient accédé à des sites pornographiques depuis leurs ordinateurs professionnels. Après une courte enquête, tous les cinq ont été lavés des accusations de pornographes : "dans quatre cas, l'accès était lié à des recherches professionnelles. Dans le cinquième cas, l'accès a été très rapide et était accidentel" a déclaré le Ministre de la Justice. C'est hallucinant tout de même, le nombre d'affaires criminelles qui, en Nouvelle-Zélande, mènent à des sites pornographiques...

▶ Sacré teuffeur

A la veille de la fête de l'internet, Jean-Pierre Chevènement, en pleine campagne présidentielle, n'a pas hésiter à déclarer, lors d'un "chat" organisé avec des internautes par Club Internet : "bonne teuf " ! Un homme vraiment "câblé", ce Chevènement.

BRÈVES

▶ Mariés par la grâce d'internet, amène !

Ne dit-on pas qu'on revient toujours à ses anciennes amours ? Ainsi, deux couples britanniques convoleront prochainement en noces après s'être redécouverts sur le site de Friends Reunited, la version anglaise de notre fameux [copaindavant.com]. Pour le premier couple, l'homme avait proposé à sa future femme un rendez-vous pendant leurs années lycée, auquel elle avait refusé de se rendre ! Il lui a fallu 30 ans de réflexion pour finalement se dire que ce gars, il est terrible. Le second couple avait rompu en 1978 après avoir vécu une première histoire d'amour ! 25 ans et un mois après qu'ils se soient revus, ils décident de convoler ! La vie commence à 45 ans…

Quand va mourir Karla Homolka ?

Au Canada, Karla Homolka est une sombre célébrité. Elle fait partie de cette catégorie des rares femmes criminelles. En 1993, Karla Homolka et son compagnon, Paul Bernardo, ont été condamnés pour le viol et le meurtre de trois jeunes filles. Alors que Bernardo, véritable pervers psychopathe, a écopé de la peine maximum, Karla Homolka a pu négocier sa peine en contrepartie d'un témoignage accablant à l'encontre de Bernardo. Cette peine allégée pourrait lui permettre de sortir libre des geôles canadiennes dans peu de temps. L'horreur de ses crimes a provoqué l'ire des familles des victimes et d'une grande partie de l'opinion publique. Au point que nombre de sites ont été créés sur Internet pour dénoncer cette inacceptable libération. Parmi ces sites, il en est un qui effraie particulièrement Karla Homolka et son avocat : [www.byebyekarla.com] est un site de pronostics pour miser sur la date de l'assassinat probable de Karla Homolka dès sa sortie de prison. Comme l'indique le site, le but n'est pas "*d'encourager le meurtre de Karla Homolka*" mais plutôt de "*miser sur quel jour Karla Homolka trouvera la mort*". Et, précise le site, si vous misez sur une journée "*en participant directement ou indirectement à son assassinat, vous ne pourrez pas être déclaré gagnant*". Site de révolte ou site révoltant ? A vous de juger…

C'est de la dynamite !

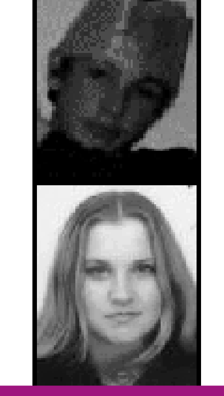
Il n'est pas toujours vrai de dire que les provinces françaises sont paisibles... Prenez par exemple le cas de cette bourgade, Marclopt (Loire) dont on aurait absolument jamais entendu parler si l'un de ses jeunes administrés n'avait pas eu la très mauvaise idée de fabriquer des engins explosifs à partir d'indications trouvées sur Internet ! Ça s'est passé durant le long week-end pascal, à Marclopt, en France. Ce sont les parents eux-mêmes qui ont découvert cette "mine" d'or : ils ont tout de suite alerté les secours qui ont procédé à l'évacuation d'une vingtaine de personnes !

Le paranormal, c'est fini

Quelle déception ! Depuis février 1987, le laboratoire de zététique (spécialisé dans l'étude des phénomènes paranormaux) de l'université de Nice - Sophia Antipolis a invité tous les mages, mediums, gourous et autres télékinésistes de l'Hexagone à venir lui faire la démonstration d'un phénomène paranormal [www.unice.fr/zetetique/defi5.html]. Mais au bout de quinze ans, le bilan est lourd : pas un seul des quarante-sept candidats n'a pu fournir l'once d'un frémissement d'une parcelle d'un début de preuve de ses talents ! Et pourtant tous les genres ont défilé dans leurs locaux, de la medium qui peut prévoir les accidents d'avions (mais qui n'a plus donné signe de vie à partir de l'été 2001) au télépathe qui peut guérir les hémorroïdes à distance (mais qui a dû abandonner faute de malades) en passant par le mage qui détient le secret du mouvement perpétuel (d'origine extra-terrestre) mais qui... ne peut se déplacer pour l'expérience. L'équipe de scientifiques a tout de même frôlé le succès avec une québécoise qui prétendait pouvoir deviner la couleur d'une carte (noire ou rouge) en communiquant par télépathie avec des extraterrestres. Mathématiquement, elle avait une chance sur deux de réussir. Ça tombe bien, elle a trouvé la bonne couleur une fois sur deux. Malheureusement, cela restait insuffisant pour valider le test. A noter un fait intéressant : les zététiques ont rencontré plusieurs personnes réellement capables de faire claquer à distance la porte de la pièce dans laquelle ils se trouvent. Paranormal ? Hélas pas du tout : dans tous les cas, l'expérience a montré qu'il suffisait d'une contraction du thorax pour provoquer un mouvement d'air suffisant à faire claquer la porte (ou tout autre objet pivotant avec une grande surface). Outre le site de l'université de Nice [www.unice.fr/zetetique], pour plus de renseignements sur les zététiques, on pourra également consulter le site du cercle zététique à l'adresse [www.zetetique.ldh.org].

> **Pas un seul des 47 candidats n'a pu apporter la preuve de ses talents**

Amélie from Internet [www.isthisyou.co.uk/thumb.html]



Ce site a volé l'idée de Nino Quincampoix : il présente des morceaux de photos d'identité trouvées on ne sait où. Beaux, cloches, pensifs, volontaires… les visages se suivent mais ne se ressemblent pas.

L'ENCHÈRE DU MOIS (encore ?) : deux sous-marins jaunes, et hop !

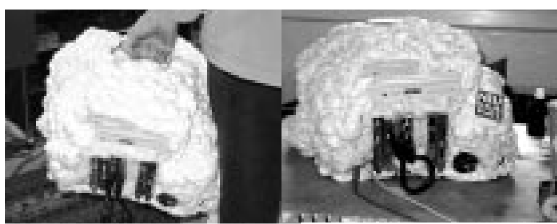
Les deux Beatles disparus doivent s'en retourner dans leurs tombes ! Deux sous-marins jaunes d'une valeur de 3,8 millions de dollars chacun ont été mis aux enchères sur le site américain [www.liquidation.com]. Malheureusement, nous avons eu cette information le jour même de la clôture de l'enchère, le 27 mars dernier. Par conséquent, il nous a été impossible de vous fournir le montant pour lequel les deux sous-marins ont finalement été vendus ! On ne sait pas non plus si les deux Beatles survivants se sont portés acquéreurs du lot !

Un PC en polystyrène !

Vous rêvez d'un PC qui n'a absolument rien à voir avec celui de votre voisin ? Le site suisse G-News a la solution qu'il vous faut : un PC en polystyrène ! C'est super simple à faire : il suffit de retirer le vilain boîtier beige et rectangulaire de votre micro et d'asperger la carte mère, les unités de disque et l'alimentation avec une bombe de polystyrène liquide. Au bout de quelques minutes, la mousse devient compacte et dure. C'est super inflammable, vraiment très laid, totalement irréversible mais tellement original ! Bon, bien sûr, pour des raisons de surchauffe évidentes, il est franchement déconseillé de prendre des composants avec de trop grosses fréquences car ils dissipent trop de chaleur. Nos amis de G-News nous conseillent ainsi de ne pas dépasser le Pentium MMX à 200 MHz avec Voodoo1 en PCI. Par ailleurs, il faudra fixer le disque dur sur la surface extérieure de la... chose. Mais il ne faut pas oublier tous les aspects pratiques du... machin. En effet, les ingénieurs qui l'on développé ont eu l'idée géniale d'y mouler une poignée (pour le transporter, c'est toujours assez élégant) ainsi que d'y coller une boîte pour ranger ses CD. Indispensable !



Admirez les finitions !



Et pratique en plus !

Mon dieu que c'est beau !



Les designers d'Apple devraient en prendre de la graine !

Je lègue tout... à Internet !

Les canadiens sont des pionniers dans l'âme ! Jugez-en plutôt par cette nouvelle initiative du réseau juridique qui vient de lancer la formule du " testament notarié par Internet ". Il suffit à l'internaute de choisir un des notaires partenaires qui deviendra responsable de son dossier. Ensuite, l'intéressé devra remplir un questionnaire très détaillé qui lui offrira la possibilité d'indiquer ses décisions testamentaires ou fiscales ! Evidemment, le tout est hautement sécurisé et enregistré. L'auteur du testament pourra toujours revenir sur ses directives. Rapide, simple et efficace (on règle la prestation par carte bancaire ou chèque). Quelque chose nous dit que cette nouvelle façon de régler sa succession pourrait rencontrer un grand succès en France !

Peter le fantôme

Sous un aspect très sobre, [mysonpeter.com] est l'un des sites les plus dérangeants qu'il nous ait été donné de voir. Son auteur, Richard, est un jeune père de famille, deux fois frappé par le destin : sa femme s'est électrocutée avec un sèche cheveux, qui est tombé dans la baignoire où son fils de 5 ans se trouvait. En quelques minutes, Richard a perdu sa femme et son fils, Peter... Pourtant, ce n'est pas sur cette compagne et ce fils disparus que le site s'attarde, mais sur les rencontres fantomatiques que Richard vit depuis plusieurs années. Réveillé la nuit par la silhouette de son fils qui lui propose de jouer à cache-cache ou encore par des rires poussés de la chambre d'enfant déserte au fond du couloir, Richard croise toutes les nuits le spectre de Peter. Et pour ceux qui en douteraient, Richard propose quelques séquences vidéo d'ombres fugaces capturées dans le vestibule de sa maison...

Il croise son spectre toutes les nuits...

Un book sinon rien ! [www.hoogerbrugge.com/ml.html]



Monsieur H. hoogerbruggo est un dessinateur de génie. Il présente sur ce site son book composé d'une centaine d'animations simples qui réagissent à la souris. Si la plupart sont juste graphiques, d'autres, en revanche, ont un caractère plus dérangeant.

BRÈVES

▶ France 3 carré rose

C'est un gendarme à la retraite, passionné d'Internet (et peut-être aussi de photos coquines) qui a fait une curieuse découverte : le plateau du journal télévisé de France 3 Méditerranée a servi de décor à plusieurs photos érotiques disponibles sur le site rose [www.brigittem.com]. La direction de France 3 Méditerranée, médusée, n'a pu que constater le détournement et a porté plainte pour intrusion dans ses locaux et atteinte à l'image de la chaîne. Pour certains, il ne fait aucun doute que le couple qui administre le site internet incriminé a été introduit par quelqu'un de la maison. Et le SNJ (Syndicat National des Journalistes) de demander fort à propos : "Nos studios mèneraient-ils une double vie : service public le jour, décor de lupanar la nuit ?".

La vie carcérale, mode d'emploi sur Internet !

Un site internet entièrement dédié à la vie carcérale "locale" vient récemment d'être créé au Texas. Si vous vous rendez à l'adresse suivante : [www.jailcenter.com] vous pourrez disposer, sans besoin de faire la queue aux guichets (fermés !) des prisons, d'informations précieuses relatives aux prisonniers et à leurs délits. Super, et après, on en fait quoi ? En fait, ce site même s'il reste accessible à n'importe quel internaute, est surtout dédié aux avocats d'une part qui effectuent ainsi un suivi de leurs clients pendant leur vie carcérale, et aux éventuels garants qui pourront se porter caution d'autre part, afin qu'ils le fassent avec plus de sécurité.

Le pays où l'on n'arrive jamais !

Peut-être faites-vous partie des 6000 citoyens de Ladonia, un tout petit état qui n'existe que sur Internet... œuvre depuis 1996 de l'artiste suédois Lars Vilks. Ce pays où l'on n'arrive jamais était resté très discret et n'avait jamais fait de vague... jusqu'à ce que 3000 ressortissants pakistanais demandent la nationalité du "royaume de Ladonie". Lars Vilks a reçu dans un premier temps quelques demandes de citoyenneté émanant du Pakistan, puis tout s'est accéléré. Il a dû faire face ensuite à une multiplication de messages lui demandant comment on se rendait en Ladonie ! La page internet où se trouvait le formulaire de demande de citoyenneté a dû fermer momentanément. Lars Vilks s'est montré désolé d'avoir suscité de faux espoirs à des personnes démunies. Depuis, la page comprenant le formulaire a réouvert et un message précise que "*le royaume de Ladonie ne peut offrir ni travail, ni logement*".

Candidats : réalisez vous-même votre sondage pour les élections !

Vous voulez vous présenter aux élections ? Mais vous doutez de votre popularité auprès du peuple français. Voici une méthode peu coûteuse pour connaître votre notoriété. Allez sur Google, tapez votre nom et notez le nombre d'itération. Vous n'avez plus qu'à vous comparer aux résultats des autres candidats...

Jacques Chirac :
155 000 réponses
Lionel Jospin :
117 000 réponses
Robert Hue :
67 000 réponses
Dieudonné :
27 000 réponses
Jean-Pierre Chevènement :
21 000 réponses
Charles Pasqua :
21 000 réponses
Jean-Marie Le Pen :
19 000 réponses
Christine Boutin :
14 000 réponses
Noël Mamère :
14 000 réponses
Alain Madelin :
13 000 réponses
François Bayrou :
13 000 réponses
Arlette Laguiller :
6 000 réponses
Bruno Mégret :
5 000 réponses
Olivier Besancenot :
1500 réponses
Corine Lepage :
300 réponses

Après plusieurs essais, il s'avère qu'un homme, en France, a toutes ses chances de battre Jacques Chirac : José Garcia obtient en effet un score de 246 000 réponses...

La femme de ma vie [jodrell.uk.net/playmate.html]

Lancé en 1953, *Playboy* n'a pas seulement dévoilé les charmes des plus belles filles de la planète, il a aussi contribué à faire découvrir quelques plumes reconnues comme John Updike ou Tom Clancy.
Lu aujourd'hui par près de 15 millions de personnes dans le monde, *Playboy* a beau être un magazine de charme, il est devenu une noble référence.
A ce titre, la "Playmate" du mois est devenue, elle aussi, une véritable institution. Un grand fan du magazine propose sur son site [jodrell.uk.net/playmate.html] de retrouver votre playmate, celle présentée dans le magazine du mois de votre naissance.
De 1960 à 2000, elles y sont toutes !

Lituanie boom-boom

Un étudiant lituanien n'a rien trouvé de mieux à faire de ses heures de loisirs que de les consacrer à la mise en place d'un site internet entièrement dédié à la confection de bombes artisanales. En moins d'une semaine, le site en question s'est classé septième au top-ten des sites lituaniens selon le quotidien local Respublika. Cocktail molotov ou dynamite, tout, vous saurez tout sur la réalisation de ces explosifs. Inutile de vous préciser que les autorités lituaniennes ont tôt fait de bloquer rapidement l'accès au site. Néanmoins, les lois de ce pays ne punissent pas la publication de telles "recettes", c'est leur production qui est passible de poursuites judiciaires. L'étudiant quant à lui, a trouvé comme pauvre excuse pour se justifier d'une telle initiative qu'il "*souhaitait aider les civils à préparer leur autodéfense pour le cas où la Lituanie serait attaquée*". Oussama Ben Laden n'a qu'à bien se tenir.

Le Journal underground du web NetBUG
Net Bug est édité par **Posse Press**
RCS Créteil 392 184 727
SARL au capital de 38 112,25 euros
Associés principaux : Romain Canonge, Christine Lancrey
Représentant légal : Romain Canonge
47, avenue Paul Vaillant-Couturier
94250 Gentilly
Tél. : 01 49 69 88 00
Fax : 01 49 69 88 10
Web : http://posse-press.com
E-mail : netbug@posse-press.com

Directeur de publication
Romain Canonge (88 23)
rcanonge@posse-press.com
Directrice d'Edition
Christine Lancrey (88 24)
christinelancrey@posse-press.com
Directeur des rédactions
Yann Serra (88 28)
yserra @posse-press.com
Comité de rédaction
Christine Lancrey, Yann Serra, Wim Sical

Ont également collaboré :
Sébastien Boulongne

Sites Web
Florent Klougé (88 07)
webmaster@posse-press.com
Stagiaire : Jonathan Vidor

Création
Responsables service création
Julie Charvet (88 14)
jcharvet@posse-press.com
Audrey Simon (88 14)
audrey@posse-press.com
Rédactrice graphiste sénior
Francine Lambert (88 13)
francine@posse-press.com
Premières rédactrices graphistes
Laetitia Leroy (88 13)
leroytitia@posse-press.com
Anne-Sophie Boucher (88 13)
aso@posse-press.com
Illustrations : Yann Serra

Publicité
Directrice de publicité
Virginie Pomponne (88 05)
vpomponne@posse-press.com
Chefs de publicité
Sandra Martigue (88 04)
smartigue@posse-press.com
Magali Bordessoule (88 03)
magali@posse-press.com
Chef de publicité juniors
Samuel Consel (88 15)
sconsel@posse-press.com
Assistante de publicité
Caroline Urviez (88 06)
caroline@posse-press.com

Comptabilité
Directrice comptable et administrative
Angelina Parmentier (88 22)
Comptable
Sandrine Chatenet (88 21)
Assistante comptable
Valérie Bougra (88 20)

Abonnements et VPC
Assistante administrative :
Delphine Carrara (88 02)
dcarrara@posse-press.com

Fabrication
Impression : SIB (Boulogne S/Mer)

Distribution-ventes
Diffusion : MLP
Réglages et modifications :
Denis Rozes/Distri Médias 05 61 72 76 07 (uniquement réservé aux marchands de journaux
Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours
Commission paritaire : N0107K8160